



**PROVENCE-ALPES-
CÔTE-D'AZUR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS
N°R93-2022-153

PUBLIÉ LE 11 AOÛT 2022

Sommaire

Agence régionale de santé PACA /

R93-2022-06-27-00096 - Decision Changement statuts de socit Bastide
Mdical PACA (4 pages) Page 3

R93-2022-06-28-00008 - Décision portant autorisation de création d'un site
de vente par internet de médicaments sans ordonnance exploité par la
selarl pharmacie des remparts à embrun (05200) (2 pages) Page 8

R93-2022-07-22-00003 - Décision portant autorisation du laboratoire de
biologie médical BIOESTEREL (15 pages) Page 11

R93-2022-07-20-00012 - Décision portant autorisation Selas INOVIE
Labosud Provence (12 pages) Page 27

Secrétariat général de la zone de défense et de sécurité /

R93-2022-07-29-00001 - Suppléance Préfet RICHARD 30072022 au
21082022 inclus (2 pages) Page 40

Secrétariat Général pour les Affaires Régionales PACA /

R93-2022-08-04-00002 - SGAR subdélégation août 22 CHORUS formulaire
CHORUS DT avec annexes (5 pages) Page 43

Agence régionale de santé PACA

R93-2022-06-27-00096

Decision Changement statuts de socit Bastide
Mdical PACA

**Direction de l'Organisation des Soins
Département Pharmacie et Biologie
DOS-0622-7186-D**

DECISION

portant modification de la structure dispensatrice « Bastide Le Confort Médical » ayant son siège social sis 12 avenue de la Dame à CAISSARGUES (30132) dans le cadre de la dispensation à domicile d'oxygène à usage médical

Le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Provence-Alpes-Côte-d'Azur

- VU** le code de la santé publique et notamment ses articles L.4211-5, L.4221-16, R.4211-15 et R.5124-19 et R.5124-20 ;
- VU** le décret n° 2006-1637 du 19 décembre 2006 relatif aux prestataires de services et distributeurs de matériels, y compris les dispositifs médicaux destinés à favoriser le retour à domicile et l'autonomie des personnes malades ou présentant une incapacité ou un handicap ;
- VU** l'arrêté du 19 décembre 2006 définissant les modalités de la délivrance mentionnées aux articles D.5232-10 et D.5232-12 et fixant la liste des matériels et services prévue à l'article L.5232-3 du code de la santé publique ;
- VU** l'arrêté ministériel du 16 juillet 2015 relatif aux bonnes pratiques de dispensation à domicile de l'oxygène à usage médical ;
- VU** le décret du 19 décembre 2018 du Ministère des Solidarités et de la Santé portant nomination de Monsieur Philippe De Mester en qualité de Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Provence-Alpes-Côte d'Azur ;
- VU** la demande effectuée par Madame Mathilde Bruno, pharmacien responsable de la société « BASTIDE LE CONFORT MEDICAL » dont le siège social se situe sis 12 avenue de la Dame à CAISSARGUES (30132), réceptionnée le 4 février 2022 par l'Agence Régionale de Santé PACA, tendant à obtenir dans le cadre de la dispensation à domicile d'oxygène à usage médical :
 - le changement de dénomination sociale en « BR PACA » pour les sites de rattachements sis 170 rue Pierre Gilles de Gennes à LA FARLEDE (83210), ZI des Géomètres – Quartier des Iscles à SAINT-LAURENT-DU-VAR (06700) ;
 - la suppression du site de rattachement sis rue Jean Tjibaou à AVIGNON (84000) ;
- VU** l'arrêté du 15 avril 2002 n° EXT2022-04-15-116-DDASS portant autorisation de dispenser à domicile de l'oxygène à usage médical pour le site de rattachement sis à AVIGNON (84000) – Centre Commercial La Courtine – Rue Jean Marie Tjibaou ;
- VU** la décision du 04 avril 2018 portant autorisation de déménagement de l'activité d'oxygénothérapie dans le cadre de la dispensation d'oxygène à usage médical à domicile de la SA Bastide le Confort Médical situé ZI allée des géomètres, quartier des Iscles à Saint Laurent du Var (06) vers le site sis 4 rue des Luthiers à Saint Laurent du Var (06) ;



VU la décision du 21 avril 2022 délivrée par le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé PACA à la société « BASTIDE LE CONFORT MEDICAL » dans le cadre de la dispensation à domicile d'oxygène à usage médical pour le site de rattachement sis à LA FARLEDE ;

Considérant qu'au vu des éléments de réponse et engagements apportés par la société « BASTIDE LE CONFORT MEDICAL », celle-ci peut assurer l'ensemble des missions de dispensation d'oxygène à domicile sur les départements des Alpes-de-Haute-Provence (04), des Hautes-Alpes (05), des Alpes-Maritimes (06), des Bouches du Rhône (13), du Var (83), de Vaucluse (84), conformément à la réglementation relative aux bonnes pratiques de dispensation de l'oxygène à domicile (trois heures de route depuis le site de rattachement) ;

Considérant que le temps de travail du pharmacien responsable du site de rattachement est de 0,60 ETP ;

Considérant que la présente autorisation concerne de la dispensation à domicile d'oxygène à usage médical sous forme liquide, de concentrateur et/ou par bouteilles d'oxygène gazeux ;

DECIDE

Article 1 : l'arrêté du 15 avril 2002 n° EXT2022-04-15-116-DDASS portant autorisation de dispenser à domicile de l'oxygène à usage médical pour son site de rattachement sis AVIGNON – Centre Commercial La Courtine – Rue Jean Marie Tjibaou, est abrogée.

Article 2 : la décision du 04 avril 2018 portant autorisation de déménagement de l'activité d'oxygénothérapie dans le cadre de la dispensation d'oxygène à usage médical à domicile de la SA Bastide le Confort Médical situé ZI allée des géomètres, quartier des Iscles à Saint Laurent du Var (06) vers le site sis 4 rue des Luthiers à Saint Laurent du Var (06), est abrogée.

Article 3 : la décision du 21 avril 2022 délivrée par le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé PACA à la société « BASTIDE LE CONFORT MEDICAL » dans le cadre de la dispensation à domicile d'oxygène à usage médical pour le site de rattachement sis à LA FARLEDE, est abrogée.

Article 4 : la demande effectuée par Madame Mathilde BRUNO, pharmacien responsable de la société « BASTIDE LE CONFORT MEDICAL » dont le siège social se situe sis 12 avenue de la Dame à CAISSARGUES (30132), réceptionnée le 4 février 2022 par l'Agence Régionale de Santé PACA, tendant d'obtenir dans le cadre de la dispensation à domicile d'oxygène à usage médical, le changement de dénomination sociale en « BR PACA » pour les sites de rattachement sis 170 rue Pierre Gilles de Gennes à LA FARLEDE (83210), ZI des Géomètres – Quartier des Iscles à SAINT-LAURENT-DU-VAR (06700), et suppression du site de rattachement sis rue Jean Tjibaou à AVIGNON (84000), **est accordée**.

Article 5 : le site desservira les départements suivants : Alpes-de-Haute-Provence (04), Hautes-Alpes (05), Alpes-Maritimes (06), Bouches-du-Rhône (13), Var (83), Vaucluse (84), conformément à la réglementation relative aux bonnes pratiques de dispensation de l'oxygène à domicile (trois heures de route depuis le site de rattachement).

Article 6 : l'autorisation concerne la dispensation à domicile d'oxygène à usage médical sous forme liquide, de concentrateur et/ou par bouteilles d'oxygène gazeux.

Article 7 : le temps de présence du pharmacien responsable du site « Saint Laurent du Var » sis 4 rue des Luthiers est de 0,60 ETP à la date de la demande. Il devra être conforme avec les dispositions en la matière de l'arrêté du 16 juillet 2015 relatif aux bonnes pratiques de dispensation à domicile de l'oxygène à usage médical.

Article 8 : le temps de présence du pharmacien responsable du site « La Farlède » 170 rue Pierre Gille de Gennes est de 0,40 ETP à la date de la demande. Il devra être conforme avec les dispositions en la matière de l'arrêté du 16 juillet 2015 relatif aux bonnes pratiques de dispensation à domicile de l'oxygène à usage médical.

Article 9 : toute modification substantielle concernant l'agencement des locaux où se déroule l'activité liée à la dispensation de l'oxygène à usage médical, sur un site de rattachement, est subordonnée à l'autorisation préalable du Directeur Général de l'ARS ayant donné l'autorisation.

Article 10 : les activités de dispensation à domicile de l'oxygène à usage médical doivent être réalisées en conformité avec les dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

Article 11 : l'installation d'un site de stockage annexe est soumise à autorisation préalable du Directeur Général de l'ARS ayant donné l'autorisation.

Article 12 : toute autre modification qui affecterait les éléments sur la base desquels l'autorisation a été délivrée, doit faire préalablement l'objet d'une déclaration auprès de l'ARS ayant donné l'autorisation.

Article 13 : toute infraction à la réglementation actuelle pourra entraîner la suspension ou la suppression de la présente autorisation.

Article 14 : la présente décision est susceptible de faire l'objet dans un délai de deux mois, à compter de sa date de sa notification à l'intéressé et de sa publication pour les tiers :

- d'un recours gracieux auprès du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé : 132 boulevard de Paris CS 50039 13331 MARSEILLE CEDEX 03 ;
- d'un recours hiérarchique auprès du Ministre en charge de la Santé : Direction Générale de l'Organisation des Soins 14 avenue Duquesne 75350 PARIS 07 SP ;
- d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif : 22 rue Breteuil 13006 MARSEILLE.

Article 15 : le Directeur de l'Organisation des Soins de l'Agence Régionale de Santé est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Fait à Marseille, le 27 juin 2022

Signé

Philippe De Mester

Annexe 1

SAS « BASTIDE LE CONFORT MEDICAL » Finess EJ : 30 001 771 2

Sites de rattachements

Site « Saint Laurent du Var » 4 rue des Luthiers	06700	Saint-Laurent-du-Var	Finess ET : 06 002 523 6
Site « La Farlède » 170 rue Pierre Gille de Gennes Site de stockage : - 190 rue Bastide de Verdaches à AIX LES MILLES (13290) - Pak hermes Lot 64 – 116 boulevard de la Pomme à MARSEILLE (13011)	83210	La Farlède	Finess ET : 83 002 353 7

Agence régionale de santé PACA

R93-2022-06-28-00008

Décision portant autorisation de création d'un site de vente par internet de médicaments sans ordonnance exploité par la selarl pharmacie des remparts à embrun (05200)

Direction de l'Organisation des Soins
Département pharmacie et biologie
DOS-0622-7225-D

DECISION
PORTANT AUTORISATION DE CREATION D'UN SITE DE VENTE PAR INTERNET
DE MEDICAMENTS SANS ORDONNANCE EXPLOITE
PAR LA SELARL PHARMACIE DES REMPARTS A EMBRUN (05200)

Le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Provence-Alpes-Côte d'Azur

Vu le code de la santé publique, notamment les articles L. 1111-8 et R. 1111-9, L. 5121-5, L. 5125-5 à L. 5125-41 et R. 5125-9 à R. 5125-74 ;

Vu l'ordonnance n° 2012-1427 du 19 décembre 2012 relative au renforcement de la sécurité de la chaîne d'approvisionnement des médicaments, à l'encadrement de la vente de médicaments sur internet et à la lutte contre la falsification de médicaments et notamment ses articles 3, 7 et 23 ;

Vu l'ordonnance n° 2018-3 du 03 janvier 2018 relative à l'adaptation des conditions de création, transfert, regroupement et cession des officines de pharmacie et notamment son article 5 ;

Vu le décret n° 2012-1562 du 31 décembre 2012 relatif au renforcement de la sécurité de la chaîne d'approvisionnement des médicaments et à l'encadrement de la vente de médicaments sur internet ;

Vu le décret du 19 décembre 2018 portant nomination de Monsieur Philippe De Mester en qualité de Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Provence-Alpes-Côte d'Azur, à compter du 15 janvier 2019 ;

Vu l'arrêté du 14 mai 2021 modifiant l'arrêté du 28 novembre 2016 relatif aux règles techniques applicables aux sites internet de commerce électronique de médicaments prévues à l'article L. 5125-39 du code de la santé publique ;

Vu l'arrêté du 26 février 2021 modifiant l'arrêté du 28 novembre 2016 relatif aux bonnes pratiques de dispensation des médicaments dans les pharmacies d'officine, les pharmacies mutualistes et les pharmacies de secours minières, mentionnées à l'article L. 5125-5 du code de la santé publique ;

Vu l'arrêté du 28 novembre 2016 relatif aux règles techniques applicables aux sites internet de commerce électronique de médicaments prévues à l'article L. 5125-39 du code de la santé publique ;

Vu la licence d'officine de pharmacie n° 05#000066 ;

Vu la décision portant autorisation de création d'un site de vente par internet de médicaments sans ordonnance exploité par la SARL PARANIER à EMBRUN (05200), du 21 mai 2021 ;

Vu la demande réceptionnée le 23 mai 2022, adressée par la SELARL PHARMACIE DES REMPARTS sise rue de la Liberté à EMBRUN (05200), représentée par Mesdames Blandine Callu et Agathe Viossat, pharmaciennes titulaires, exploitant la licence n° 05#000066, en vue d'obtenir la modification de l'adresse du site internet autorisé le 21 mai 2021 conformément à l'article 2 de la décision d'autorisation ;



Considérant que la nouvelle adresse sera « <https://pharmaciedesremparts05.pharm-upp.fr> » ;

Considérant les certificats d'inscription au tableau de la section de l'Ordre des Pharmaciens de Mesdames Blandine Callu et Agathe Viossat ;

Considérant que la modification demandée ne concerne que l'adresse internet du site de vente de médicaments sans ordonnance ;

Considérant que la construction, le fonctionnement et l'exploitation du site « <https://pharmaciedesremparts05.pharm-upp.fr> » restent conformes l'arrêté du 14 mai 2021 modifiant l'arrêté du 28 novembre 2016 relatif aux règles techniques applicables aux sites internet de commerce électronique de médicaments prévues à l'article L. 5125-39 du code de la santé et à l'arrêté du 26 février 2021 modifiant l'arrêté du 28 novembre 2016 relatif aux bonnes pratiques de dispensation des médicaments dans les pharmacies d'officine, les pharmacies mutualistes et les pharmacies de secours minières, mentionnées à l'article L. 5125-5 du code de la santé publique ;

Considérant que les conditions de l'autorisation de la modification sont réunies.

DECIDE

Article 1 :

La décision portant autorisation de création d'un site de vente par internet de médicaments sans ordonnance exploité par la SARL PARANIER à EMBRUN (05200), du 21 mai 2021, est abrogée.

Article 2 :

La demande réceptionnée le 23 mai 2022, adressée par la SELARL PHARMACIE DES REMPARTS sise rue de la Liberté à EMBRUN (05200), représentée par Mesdames Blandine Callu et Agathe Viossat, pharmaciennes titulaires, exploitant la licence n° 05#000066, en vue d'obtenir la modification de l'adresse du site internet autorisé le 21 mai 2021 conformément à l'article 2 de la décision d'autorisation, et dorénavant dénommé « <https://pharmaciedesremparts05.pharm-upp.fr> » **est accordée.**

Article 3 :

En cas de modification substantielle des éléments de l'autorisation mentionnés à l'article R. 5125-71 du code de la santé publique, le pharmacien titulaire de l'officine ou gérant d'une pharmacie mutualiste ou de secours minières en informe sans délai, par tout moyen permettant d'en accuser réception, le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Provence-Alpes-Côte d'Azur et le Conseil Régional de l'Ordre des Pharmaciens.

Article 4 :

En cas de suspension ou de cessation d'exploitation du site internet, le pharmacien titulaire de l'officine ou le pharmacien gérant d'une pharmacie mutualiste ou de secours minières en informe sans délai le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Provence-Alpes-Côte d'Azur et le Conseil Régional de l'Ordre des Pharmaciens.

Article 5 :

Cette décision est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif territorialement compétent, dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification à l'intéressé et de sa publication pour les tiers.

Article 6 :

Le Directeur de l'Organisation des Soins de l'Agence Régionale de Santé Provence-Alpes-Côte d'Azur est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au recueil des actes administratifs de la Préfecture de région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Fait à Marseille, le 28 juin 2022

Signé

Philippe De Mester

Agence régionale de santé PACA

R93-2022-07-22-00003

Décision portant autorisation du laboratoire de
biologie médical BIOESTEREL

Direction de l'Organisation des Soins
Département pharmacie et biologie
DOS-0722-7778-D

DECISION
**portant autorisation du laboratoire de biologie médicale multi-sites exploité par la Selas
LBM BIOESTEREL dont le siège social est situé au 405, avenue de Cannes à
MANDELIEU-LA-NAPOULE (06210)**

Le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Provence-Alpes-Côte d'Azur,

Vu le code de la santé publique et notamment le livre II de la sixième partie ;

Vu la loi n° 90-1258 du 31 décembre 1990 modifiée relative à l'exercice sous forme de sociétés des professions libérales soumises à un statut législatif ou réglementaire ou dont le titre est protégé et aux sociétés de participation financière ;

Vu la loi n° 2013-442 du 30 mai 2013 réformant la biologie médicale et ratifiant l'ordonnance n° 2010-49 du 13 janvier 2010 relative à la biologie médicale et notamment son article 7 relatif aux dispositions transitoires et finales ;

Vu la loi n° 2016-1691 du 9 décembre 2016 relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique, en son article 147 ;

Vu le décret n° 92-545 du 17 juin 1992 relatif aux sociétés d'exercice libéral de Directeurs et Directeurs adjoints de laboratoires d'analyses de biologie médicale ;

Vu le décret n° 2015-205 du 23 février 2015 relatif aux modalités de dépôt des demandes d'accréditation des laboratoires de biologie médicale prévues en application du I de l'article 7 de l'ordonnance n° 2010-49 du 13 janvier 2010 relative à la biologie médicale ;

Vu le décret n° 2016-44 du 26 janvier 2016 relatif aux sociétés exploitant un laboratoire de biologie médicale privé et aux sociétés de participations financières de profession libérale de biologistes médicaux ;

Vu le décret n° 2016-46 du 26 janvier 2016 relatif à la biologie médicale ;

Vu le décret du 19 décembre 2018 portant nomination de Monsieur Philippe De Mester en qualité de Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Provence-Alpes-Côte d'Azur à compter du 15 janvier 2019 ;

Vu l'arrêté du 26 novembre 1999 modifié relatif à la bonne exécution des analyses de biologie médicale ;

Vu la décision du 12 novembre 2021 du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Provence-Alpes-Côte d'Azur portant autorisation du laboratoire de biologie médicale multi-sites enregistré sous le n° Finess EJ : 06 002191 2, qui est exploité par la société d'exercice libéral par actions simplifiée (SELAS) LBM BIOESTEREL, dont le siège social est situé au 405, avenue de Cannes-06210 MANDELIEU LA NAPOULE ;



Vu le courrier du COFRAC du 26 mars 2012 informant les responsables du LBM BIOESTEREL que le laboratoire de biologie médicale satisfait aux exigences de l'arrêté du 17 octobre 2012 définissant les conditions justificatives de l'entrée effective d'un laboratoire de biologie médicale dans une démarche d'accréditation (option A2) ;

Vu la demande de la (SELAS) LBM BIOESTEREL transmise par courriel le 07 octobre 2021 et, complétée le 25 avril 2022, en vue de la modification de l'autorisation de fonctionnement et tendant aux opérations suivantes :

- fermeture du site « Grasse Honoré Cresp », (Finess ET 06 002 363 7) sis 1 cours Honoré Cresp à GRASSE (06130) ;
- ouverture concomitante du site « Nice/Ripert » (Finess ET : 06 002 363 7) sis 10 avenue Emile Ripert à NICE (06300) ;
- agrément de Madame Mihaela Robe, Médecin, en qualité de biologiste médical, coresponsable de la société, avec effet au 1^{er} mai 2022 ;
- cessation de Madame Evelyne Widmann, Pharmacien, de ses fonctions de biologiste médical, avec effet au 1^{er} janvier 2022 ;
- démission de Madame Catherine Charrier, de ses fonctions de Directeur Général de la société, avec effet au 1^{er} janvier 2022 ;
- démission de Madame Marie-Claude Adbelal, de ses fonctions de Directeur Général de la société, avec effet au 1^{er} janvier 2022 ;
- démission de Madame Sylvie Batigne, de ses fonctions de Directeur Général de la société, avec effet au 1^{er} janvier 2022 ;
- démission de Monsieur Serge Scalesse, de ses fonctions de Directeur Général de la société, avec effet au 1^{er} janvier 2022 ;
- démission de Monsieur Eric Moniez, de ses fonctions de Directeur Général de la société, avec effet au 1^{er} janvier 2022 ;

Vu le procès-verbal des décisions du Président en date du 12 juillet 2021 de la SELAS « LBM BIOESTEREL » décidant de la fermeture du site « Grasse Honoré Cresp », (Finess ET 06 002 363 7) sis 1 cours Honoré Cresp à GRASSE (06130) et ouverture concomitante du site « Nice/Ripert » (Finess ET : 06 002 363 7) sis 10 avenue Emile Ripert à NICE (06300) ;

Vu le bail commercial établi le 21 juillet 2021 entre la société SCI « BIOESTEREL ARIANE » et la SELAS « LBM BIOESTEREL », pour les locaux situés 10 avenue Emile Ripert à NICE (06300) ;

Vu le plan des nouveaux locaux ;

Vu le rapport technique favorable en date 06 juillet 2022 du pharmacien inspecteur de santé publique sur l'aménagement du local situés 10 avenue Emile Ripert à NICE (06300) ;

Considérant que les nouveaux locaux situés 10 avenue Emile Ripert à NICE (06300) permettent un exercice des activités pré et post-analytiques et, analytique avec accueil du public, dans le respect des conditions déterminées par l'arrêté ministériel prévu au I de l'article 7 de l'ordonnance n° 2010-49 relatif à la réforme de la biologie médicale ;

Considérant qu'en application de l'ordonnance n° 2010-1-49 du 13 janvier 2010 relative à la biologie médicale modifiée par la loi n° 2013-442 du 30 mai 2013 portant réforme de la biologie médicale, en son article 7, III, 1° bis une autorisation administrative est accordée lorsqu'un laboratoire de biologie médicale ouvre un site nouveau, dans le respect des limites territoriales définies à l'article L 6222-5 du code de la santé de la santé publique, à condition de ne pas dépasser le même nombre total de sites ouverts au public ;

Considérant que l'ouverture du nouveau site projeté s'effectue dans le respect des limites territoriales définies à l'article L 6222-5 précité et ne conduit pas à dépasser le même nombre total de sites ouverts au public, en ce que l'ouverture du nouveau site est corrélée à la fermeture d'un site ;

DECIDE

Article 1 : la **décision du 12 novembre 2021** du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Provence-Alpes-Côte d'Azur portant autorisation du laboratoire de biologie médicale multi-sites enregistré sous le n° Finess EJ : 06 002191 2, qui est exploité par la société d'exercice libéral par actions simplifiée (SELAS) LBM BIOESTEREL, dont le siège social est situé au 405, avenue de Cannes-06210 MANDELIEU LA NAPOULE, **est abrogée.**

Article 2 : l'**autorisation du laboratoire de biologie médicale multi-sites exploité par la SELAS « LBM BIOESTEREL »** dont le siège social est situé au 405, avenue de Cannes à MANDELIEU LA NAPOULE 06210, conformément à l'ordonnance n° 2010-1-49 du 13 janvier 2010 relative à la biologie médicale modifiée par la loi n° 2013-442 du 30 mai 2013 portant réforme de la biologie médicale, en son article 7, III, 1° bis, **est accordée.**

Article 3 : sont enregistrées les opérations suivantes :

- fermeture du site « Grasse Honoré Cresp », (Finess ET 06 002 363 7) sis 1 cours Honoré Cresp à GRASSE (06130) ;
- ouverture concomitante du site « Nice/Ripert » (Finess ET : 06 002 363 7) sis 10 avenue Emile Ripert à NICE (06300) ;
- agrément de Madame Mihaela Robe, Médecin, en qualité de biologiste médical, coresponsable de la société, avec effet au 1^{er} mai 2022 ;
- cessation de Madame Evelyne Widmann, Pharmacien, de ses fonctions de biologiste médical, avec effet au 1^{er} janvier 2022 ;
- démission de Madame Catherine Charrier, de ses fonctions de Directeur Général de la société, avec effet au 1^{er} janvier 2022 ;
- démission de Madame Marie-Claude Adbelal, de ses fonctions de Directeur Général de la société, avec effet au 1^{er} janvier 2022 ;
- démission de Madame Sylvie Batigne, de ses fonctions de Directeur Général de la société, avec effet au 1^{er} janvier 2022 ;
- démission de Monsieur Serge Scalesse, de ses fonctions de Directeur Général de la société, avec effet au 1^{er} janvier 2022 ;
- démission de Monsieur Eric Moniez, de ses fonctions de Directeur Général de la société, avec effet au 1^{er} janvier 2022 ;

Article 4 : toute modification apportée aux conditions d'exploitation du laboratoire de biologie médicale multi-sites exploité par la SELAS « LBM BIOESTEREL » devra être déclarée au Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé.

Article 5 : la présente décision est susceptible de faire l'objet dans un délai de deux mois, à compter de sa date de notification à l'intéressé et de sa publication pour les tiers :

- d'un recours gracieux auprès du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé : 132 boulevard de Paris CS 50039 13331 MARSEILLE CEDEX 03;
- d'un recours hiérarchique auprès du Ministre en charge de la Santé : Direction Générale de l'Organisation des Soins 14 avenue Duquesne 75350 PARIS 07SP;
- d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif:22 rue Breteuil 13006 MARSEILLE.

Article 6 : le Directeur de l'Organisation des Soins de l'Agence Régionale de Santé Provence-Alpes-Côte d'Azur est chargée de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au recueil des actes administratifs de la Préfecture de région Paca.

Fait à Marseille, le 22 juillet 2022

Signé
Philippe De Mester

Annexe n°1

LBM multi-sites SELAS « LBM BIOESTEREL » n° Finess EJ: 06 002 191 2

Juillet 2022

Répartition du capital social et des droits de vote
Montant du C.S. : 14.291.900 Euros

	Nature des associés	Actions Ordinaires	Actions de Préférence	Total	Pourcentage capital et droit de vote
1	Jean-Marc DUBERTRAND, Président,	35	5.398	5.433	1,739%
2	Marie-Claude ABDELAL, Pharmacien,	198	1.254	1.452	0,465%
3	Katie AGU-GOZLAN, Pharmacien, DGD,	472	3.143	3.615	1,157%
4	Hamid AMRANE, Pharmacien, DGD,	284	1.891	2.175	0,696%
5	Daniel ANDREOZZI, Pharmacien, DGD,	416	2.768	3.184	1,019%
6	Guillaume ARMANA, Médecin, DGD,	279	1.654	1.933	0,619%
7	Aurélie ARNAUD, Pharmacien, DGD,	150	100	250	0,080%
8	Isabelle BACHOUX /NIGOUX-GUERIN, Pharmacien, DGD,	402	2.684	3.086	0,988%
9	Corinne BARRALIS, Pharmacien, DGD,	244	1.626	1.870	0,598%
10	Jacques BARTOLETTI, Pharmacien, DGD,	1	2.850	2.851	0,913%
11	Nourrine BELLAGRA, Pharmacien, DGD,	46	304	350	0,112%
12	Annie BENAICH, Pharmacien, DGD,	380	2.567	2.947	0,943%
13	Catherine BENOIT, Pharmacien, DGD,	380	2.480	2.860	0,915%
14	Françoise BERTHOMIEU, Pharmacien, DGD,	199	1.326	1.525	0,488%
15	Olivier BOISSY, Pharmacien, DGD,	422	2.815	3.237	1,036%
16	Cécile BROQUET-DUPUY, Pharmacien, DGD,	385	2.794	3.179	1,018%
17	Patricia BRUGHEL, Médecin,			1	0,001%
18	Marie-Hélène BUTET-LOM, Pharmacien, DGD,	29	987	1.016	0,325%
19	Jean-Olivier CAMILLERI, Pharmacien, DGD,	415	2.768	3.183	1,019%
20	Nicolas CARTON, Pharmacien, DGD,	371	2.152	2.523	0,808%
21	Igal CASSUTO, Pharmacien, DGD,			2	0,001%
22	Marie-Hélène CAVIN, Médecin, DGD,	93	2.551	2.644	0,846%
23	Luc CHABALIER, Pharmacien, DGD,	1	1	2	0,000%
24	Sylvain CHAMBOURLIER, Médecin, DGD,	373	2.245	2.618	0,838%
25	Catherine CHARRIER, Pharmacien,	234	1.560	1.794	0,574%
26	Béatrice COMTE, Médecin, DGD,	256	2.039	2.295	0,735%
27	Jérémie CORNEILLE, Pharmacien, DGD,	107	713	820	0,262%
28	Noémie CORON, Médecin,	0	1	1	0,000%
29	Franck CUQUEMELLE, Pharmacien, DGD,	373	2.246	2.619	0,838%
30	Thierry DAESCHLER, Médecin, DGD,	1	2.551	2.552	0,817%
31	Célia DECONDE LE BUTOR, Médecin,	0	1	1	0,000%
32	Régis DELEMER, Pharmacien, DGD,	242	1.610	1.852	0,593%
33	Nelly DELOUCHE, Pharmacien, DGD,	138	718	856	0,274%
34	Thierry DEMES, Médecin, DGD,	600	3.234	3.834	1,227%
35	Mickaël DESESTRETS, Pharmacien, DGD,	371	1.813	2.184	0,699%
36	Emmanuelle DIDIER, Pharmacien, DGD,	150	100	250	0,080%
37	Charlaine DOULIERY, Pharmacien,			1	0,001%
38	Françoise DUHALDE, Pharmacien, DGD,	468	3.217	3.685	1,180%
39	Jean-Philippe DUVERT, Pharmacien, DGD,	150	100	250	0,080%
40	Guy ELBAZ, Pharmacien, DGD,	179	1.193	1.372	0,439%
41	Hassan FARRA, Pharmacien,	0	1	1	0,000%
42	Marie-Valérie FARUEL, Médecin, DGD,	172	1.145	1.317	0,421%
43	Clément FIESCHI, Pharmacien, DGD,	150	100	250	0,080%
44	Pierre-Antoine FLE, Médecin, DGD,	1	5.600	5.601	1,793%

45	Arnaud FRANCOIS, Pharmacien, DGD,	200	200	400	0,128%
46	Annick GALAND-ESPITALIER, Pharmacien, DGD,	605	4.030	4.635	1,484%
47	Carole GARDYE-NICOLAI, Pharmacien, DGD,			2.678	0,299%
48	Christine GONCALVES-LIGUORI, Médecin, DGD,	230	354	584	0,187%
49	Krystal GRENET-JLAIEL, Pharmacien, DGD,	231	201	432	0,138%
50	Lucie GRIMA, Pharmacien, DGD,	63	417	480	0,153%
51	Catherine HAUTDECOEUR, Pharmacien, DGD,	259	1.726	1.985	0,635%
52	Malik JLAIEL, Pharmacien, DGD,	282	1.680	1.962	0,628%
53	Sandy JONES, Pharmacien, DGD,	150	100	250	0,080%
54	Camille JOURDAN-BREGERE, Pharmacien, DGD,	150	100	250	0,080%
55	Catherine JUSSEAU	0	1	1	0,000%
56	Laurent KBAIER, Pharmacien, DGD,	548	3.233	3.781	1,210%
57	Sahare KOKCHA, Pharmacien, DGD,	150	100	250	0,080%
58	Ahcène KIHAL, Médecin,	0	1	1	0,000%
59	Gérald LAMARCHE, Pharmacien,	0	1	1	0,000%
60	Vianney LECLERCQ, Médecin, DGD,	225	1.297	1.522	0,487%
61	Pascal LEFETZ, Médecin, DGD,	416	2.768	3.184	1,019%
62	David LOUISY, Pharmacien, DGD,	423	2.815	3.238	1,037%
63	Marie-France MAGGI, Pharmacien, DGD,	236	1.570	1.806	0,578%
64	Luc MARCHAISON, Pharmacien, DGD,	373	2.245	2.618	0,838%
65	Anne MARIJON, Médecin, DGD,	150	0	150	0,048%
66	Valérie MARIN, Médecin, DGD,	251	1.672	1.923	0,615%
67	Mickaël MEGDAD, Pharmacien,	1	0	1	0,000%
68	Patricia MONDOLONI, Pharmacien, DGD,	86	581	667	0,213%
69	Éric MONIEZ, Pharmacien,	181	1201	1.382	0,442%
70	Sylvie MONIEZ/BATIGNE, Pharmacien,	216	1.433	1.649	0,528%
71	Marie-Pascale MONTAIGNE/CHEVROT, Pharmacien, DGD,	351	2.340	2.690	0,861%
72	Isabelle MORADEI, Pharmacien, DGD,	217	1.444	1.661	0,531%
73	Adrien NEDELEC, Pharmacien, DGD,	616	3.677	4.293	1,374%
74	Aline NEDELEC, Pharmacien, DGD,	470	3.131	3.601	1,153%
75	Olivier ONGARO, Pharmacien, DGD,	82	550	632	0,202%
76	Olivier OREGIONI, Médecin, DGD,	1	1	2	0,000%
77	Anne-Sophie PASSE, Pharmacien, DGD,	210	1.400	1.610	0,515%
78	Olivier PASSE, Pharmacien, DGD,	210	1.400	1.610	0,515%
79	Patricia PIBRE, Pharmacien, DGD,	261	1775	2.036	0,652%
80	Olivier PIDOUX, Pharmacien, DGD,	386	2.567	2.953	0,945%
81	Laura Anne PIERI-DESPIERRES, Pharmacien, DGD,	150	100	250	0,080%
82	Mihaela ROBE, Médecin,	0	1	1	0,000%
83	Thierry ROUDON, Médecin, DGD,	415	2.768	3.183	1,019%
84	Éric SAVOY, Pharmacien, DGD,	1	1.996	1.997	0,639%
85	Serge SCALESSE, Pharmacien,	234	1.560	1.794	0,574%
86	Laurent SCHLEGEL, Pharmacien, DGD,	285	2.767	3.052	0,977%
87	Isabelle SEIGNEURIN-FRINZI, Médecin, DGD,	156	1.035	1.191	0,381%
88	Catherine SENNHAUSER, Pharmacien, DGD,	1	1	2	0,000%
89	Jean-Charles TAFANELLI, Médecin, DGD,	354	2.356	2.710	0,867%
90	Jean-Marie TAULELLE, Pharmacien, DGD,	113	748	861	0,275%
91	Marie-Claire TCHIKNAVORIAN, Médecin, DGD,	315	2.099	2.414	0,773%
92	Frédérique VARIN-AGNEL, Pharmacien, DGD,	71	1.603	1.674	0,536%
93	Nicole VIGROUX, Pharmacien,	0	1	1	0,000%
94	Pierre AZAN, Pharmacien,	176	0	176	0,056%
95	Marie-Thérèse CAMPANA, Pharmacien,	132	0	132	0,042%
96	Philippe CATANI, Médecin,	140	0	140	0,044%
97	Michele CEI, Pharmacien,	132	0	132	0,042%
98	Lionel FERY, Pharmacien,	225	0	225	0,072%
99	Marc GUILLON, Pharmacien,	133	0	133	0,042%
100	Béatrice MARI, Pharmacien,	133	0	133	0,042%

101	Olivier PRIOT, Pharmacien,	102	0	102	0,032%
102	Didier AYGLON, Pharmacien,	1	0	1	0,000%
103	Mathieu BERNARD, Pharmacien,	150	0	150	0,048%
104	Julienne DU PORT DE PONCHARRA, Pharmacien,	150	0	150	0,048%
105	Kristell FAURE, Pharmacien,	150	0	150	0,048%
106	Isabelle GALLOIS, Pharmacien,	1	0	1	0,000%
107	Nicole BOZIS, Pharmacien,	1	0	1	0,000%
108	Dominique LEROY, Pharmacien,	1	0	1	0,000%
TOTAL DES ASSOCIES PROFESSIONNELS INTERNES (API)		21.119	139.081	160.200	51,306%
109	Jean-Jacques BERTRAND, Pharmacien,	418	2.785	3.203	1,025%
110	SC « BIOTEAM »	635	635	1.270	0,406%
111	SARL « CEBIO »	34	0	34	0,010%
112	SC « CYTHERE INVESTISSEMENT »	534	1.535	2.069	0,662%
113	SC « DAESCHLER PATRIMOINE »	600	600	1.200	0,384%
114	SC « DUBERTRAND PATRIMOINE »	921	921	1.842	0,589%
115	Société « FLE PATRIMOINE »	649	1.328	1.977	0,633%
116	SC "IN VIVO DIAGNOSTIC"	629	1.179	1.808	0,579%
117	SC « 534 INVEST »	0	80	80	0,025%
118	SC « JUMA »	341	341	682	0,218%
119	SC « LIOMAR INVEST »	140	140	280	0,089%
120	SC « BAMC PATRIMOINE »	200	200	400	0,128%
121	Daniel MOATTI	234	1.560	1.794	0,574%
122	Annick MINEBOIS			1.317	0,434%
123	Philippe GRANDCLEMENT	45	200	245	0,078%
124	Christine DUFOUR	45	200	245	0,078%
125	Selas CAB	122.059	5.191	127.250	40,753%
126	Valérie KUBINIEK	184	1.227	1.411	0,451%
127	Nicole LE GUAY	390	0	390	0,124%
128	SPFPL BIOLIB	0	739	739	0,236%
129	SPFPL DESCART	0	995	995	0,318%
130	SC « JRO INVEST »	30	0	30	0,009%
131	Rodrigue VOISON	100	0	100	0,032%
132	SC « CORNEILLE INVEST »	30	0	30	0,009%
133	Jean-Marc FERYN	1 610	0	1 610	0,515%
134	Philippe HALFON	1 610	0	1 610	0,515%
135	Gilles HALIMI	161	0	161	0,0515%
136	Albert BERDUGO	706	0	706	0,226%
137	Laure Anne BASTIDE	120	0	120	0,038%
138	Philippe TERRIOU	128	0	128	0,040%
139	NADINE TEYSSEIRE	142	0	142	0,045%
140	DOMINIQUE SUZZONI	142	0	142	0,045%
141	PATRICK LETOQUART	142	0	142	0,045%
142	LAURENCE CORBIERE	121	0	121	0,038%
143	PATRICIA BRES	142	0	142	0,045%
144	Evelyne WIDMANN	89	590	679	0,217%
TOTAL DES ASSOCIES EXTERNES		133.331	18.712	152.043	48,693%
TOTAL		154.450	157.793	312.243	100%

Annexe n°2

LBM multi-sites SELAS "LBM BIOESTEREL" n° Finess EJ: 06 002 191 2

Juillet 2022

Liste des sites exploités

Sites ouverts au public				
ALPES MARITIMES				
1	Site « Mandelieu Cannes » 405, avenue de Cannes	06210	Mandelieu	Finess ET : 06 002 192 0
2	Site « Antibes Foch » 8, boulevard Foch	06600	Antibes	Finess ET : 06 002 250 6
3	Site « Antibes Soleau » 22-24, avenue Robert Soleau	06600	Antibes	Finess ET : 06 002 248 0
4	Site « Antibes Quatre chemins » 828, Chemin des 4 chemins	06600	Antibes	Finess ET : 06 002 249 8
5	Site « Antibes Vautrin » 15 boulevard du Général Vautrin	06600	Antibes	Finess ET : 06 002 200 1
6	Site « Antibes Grasseque Moniez » Immeuble Riviera Park Route de Grasse	06600	Antibes	Finess ET : 06 002 302 5
7	Site « Antibes Estérel » 15, avenue de l'Estérel	06600	Antibes	Finess ET : 06 002 304 1
8	Site « Antibes Gambetta » 15, avenue Robert Soleau et 5, avenue Gambetta	06600	Antibes	Finess ET : 06 003 020 2
9	Site « Biot » 495, route de la Mer	06410	Biot	Finess ET : 06 002 201 9
10	Site « Cannes Val Fleuri » Cagnes 2 Etoile 48, chemin du Val Fleuri	06800	Cagnes-sur-Mer	Finess ET : 06 002 312 4
11	Site « Cagnes Maréchal Juin » 34, bd Maréchal Juin	06800	Cagnes-sur-Mer	Finess ET : 06 002 376 9
12	Site « Cannes Soleillant » 29, boulevard de la Ferrage	06400	Cannes	Finess ET : 06 002 260 5
13	Site « Cannes Oxford » 33, boulevard de l'Oxford	06400	Cannes	Finess ET : 06 002 202 7
14	Site « Cannes Carnot » 67, boulevard Carnot	06400	Cannes	Finess ET : 06 002 203 5
15	Site « Cannes La République » 40, boulevard de la République Site réalisant les activités biologiques d'assistance médicale à la procréation	06400	Cannes	Finess ET : 06 002 207 6
16	Site « Cannes Vauban » 3, avenue Victor Hugo	06150	Cannes-La-Bocca	Finess ET : 06 002 262 1
17	Site « Cannes Francis Tonner »	06150	Cannes-La-Bocca	Finess ET : 06 002 306 6

	70, avenue Francis Tonner			
18	Site « Carros » Centre commercial 2, rue de l'Eussière	06510	Carros	Finess ET : 06 002 197 9
19	Site « Châteauneuf de Grasse » 22 Place des Pins	06740	Châteauneuf de Grasse	Finess ET : 06 002 194 6
20	Site « Grasse Jeu de ballon » 27, boulevard du Jeu du Ballon	06130	Grasse	Finess ET : 06 002 614 0
21	Site « Grasse Rouquier » Quartier des Quatre chemins 4, boulevard Emmanuel Rouquier	06130	Grasse	Finess ET : 06 002 313 2
22	Site « Grasse Clinique du Palais » Clinique du Palais 25, avenue Chris	06130	Grasse	Finess ET : 06 002 364 5
23	Site « La Colle sur Loup » 250, Avenue de Verdun	06480	La Colle-sur-Loup	Finess ET : 06 002 390 0
24	Site « Le Cannet Michels » Le Casabianca 3/5, rue des Michels	06110	Le Cannet	Finess ET : 06 002 199 5
25	Site « Le Cannet Roosevelt » Les Jardins de l'Etoile- Bâtiment E- 44, avenue Franklin Roosevelt	06110	Le Cannet	Finess ET : 06 002 309 0
26	Site « Le Cannet Pompidou » 350, avenue Georges Pompidou	06110	Le Cannet	Finess ET : 06 002 307 4
27	Site « Le Cannet Rocheville » 15, avenue Maurice Jean-Pierre	06110	Le Cannet Rocheville	Finess ET : 06 002 218 3
28	Site « Mandelieu Pasero » ZAC de Bellevue-La Croix du Sud-583, avenue Janvier Passero	06210	Mandelieu-La-Napoule	Finess ET : 06 002 193 8
29	Site « Mouans-Sartoux Les Bruyères » ZA de l'Argile Bâtiment 2/Entrée B/Lot 130 Impasse des Bruyères	06370	Mouans-Sartoux	Finess ET : 06 002 317 3
30	Site « Mouans-Sartoux Les Gourettes » 351, Chemin des Gourettes	06370	Mouans-Sartoux	Finess ET : 06 002 316 5
31	Site « Mougins Maréchal Juin » Les Bellevues de Mougins 58, avenue Maréchal Juin	06250	Mougins	Finess ET : 06 002 310 8
32	Site « Mougins Ormes » 80, allée des Ormes	06250	Mougins	Finess ET : 06 002 208 4
33	Site « Nice Mondoloni » 10, place des Fontaines du Temple	06100	Nice	Finess ET : 06 002 472 6
34	Site « Nice Ariane » 75, boulevard de l'Ariane	06300	Nice	Finess ET : 06 002 374 4
35	Site « Nice Lyautey » 145, avenue du Maréchal Lyautey	06000	Nice	Finess ET : 06 002 371 0

36	Site « Nice Jean Jaurès » 24, boulevard Jean Jaurès	06000	Nice	Finess ET : 06 002 437 9
37	Site « Nice République » 32, avenue de la République	06300	Nice	Finess ET : 06 002 372 8
38	Site « Nice Sainte Marguerite » 185, avenue Sainte Marguerite	06200	Nice	Finess ET : 06 002 412 2
39	Site « Nice/Ripert » 10 avenue Emile Ripert	06300	Nice	Finess ET : 06 002 363 7
40	Site « Pegomas » 160, avenue de Grasse	06580	Pegomas	Finess ET : 06 002 198 7
41	Site « Peymeinade » 39/41, avenue de Boutiny	06530	Peymeinade	Finess ET : 06 002 365 2
42	Site « Grasse Cumero » 7, avenue Jean Cuméro	06130	Grasse	Finess ET : 06 002 315 7
43	Site « Roquefort-les-Pins » Quartier du Plan 4061, route départementale 2085	06330	Roquefort-Les-Pins	Finess ET : 06 002 195 3
44	Site « Saint André de la Roche » 109, quai de la Banquière	06730	Saint André de la Roche	Finess ET : 06 002 342 1
45	Site « Saint Jeannet » 2530, route de Vence-Le-Peyron-	06640	Saint Jeannet	Finess ET : 06 002 311 6
46	Site « Saint Laurent du Var Général Leclerc » 80, Avenue du Général Leclerc	06700	Saint Laurent du Var	Finess ET : 06 002 219 1
47	Site « Saint Martin du Var » Quartier la Digue-RN 202-	06670	Saint Martin-du-Var	Finess ET : 06 002 196 1
48	Site « Valbonne » Immeuble « Vallis Bona » Bâtiment F- Route de Grasse	06400	Valbonne	Finess ET : 06 002 301 7
49	Site « Tapis Vert » 16, avenue du Tapis Vert	06220	Vallauris	Finess ET : 06 002 261 3
50	Site « Vallauris Liberté » 76, avenue de la Liberté	06220	Vallauris	Finess ET : 06 002 303 3
51	Site « Vence Maréchal Foch » 42, avenue Foch	06140	Vence	Finess ET : 06 002 205 0
52	Site « Vence Grand Jardin » Résidence du Grand Jardin Place du Grand Jardin	06140	Vence	Finess ET : 06 002 220 9
53	Site « Villefranche Albert » 9, avenue Albert 1 er	06230	Villefranche-sur-Mer	Finess ET : 06 002 373 6
54	Site « Villeneuve-Loubet » 51, chemin du Pas de Bonne Heure	06270	Villeneuve-Loubet	Finess ET : 06 002 389 2
VAR				
55	Site « Cavalaire » Avenue des Alliés-Le Caducée	83240	Cavalaire-sur-Mer	Finess ET : 83 002 015 2
56	Site « Bormes-les-Mimosas » 91, boulevard du Levant	83230	Bormes-les-Mimosas	Finess ET : 83 001 847 9
57	Site « Draguignan Clémenceau » 19, boulevard Clémenceau	83300	Draguignan	Finess ET : 83 001 833 9

58	Site « Draguignan Saint Leger » 158, avenue du Marechal Juin- Saint Léger n°2	83300	Draguignan	Finess ET : 83 002 072 3
59	Site « Draguignan Brossolette » 345, avenue Pierre Brossolette	83300	Draguignan	Finess ET : 83 001 835 4
60	Site « Fréjus Tassigny » 1637, avenue Maréchal de Lattre de Tassigny	83600	Fréjus	Finess ET : 83 001 834 7
61	Site « Fréjus Aristide Briand » 47, rue Aristide Briand	83600	Fréjus	Finess ET : 83 001 975 8
62	Site « Fréjus Provence » Le Millénium 1373 avenue de Provence	83600	Fréjus	Finess ET : 83 001 841 2
63	Site « Hyères Gambetta » 44, boulevard Gambetta	83400	Hyères	Finess ET : 83 001 843 8
64	Site « Hyères Seignoret » 9, rue du Docteur Seignoret	83400	Hyères	Finess ET : 83 001 875 0
65	Site « Hyères Cavell » 45, avenue Edith Cavel	83400	Hyères	Finess ET : 83 002 013 7
66	Site « La Croix-Valmer » L'Odysée 80-Batiment F6- Rue Louis Martin	83420	La Croix-Valmer	Finess ET : 83 002 016 0
67	Site « Lalonde des Maures » Les Romarins 2, boulevard Azan	83250	Lalonde- des_Maures	Finess ET : 83 002 014 5
68	Site « Paul Valéry » 32, avenue Paul Valéry	83160	La Valette du Var	Finess ET : 83 002 509 4
69	Site « Le Muy Libération » 1170, boulevard de la Libération Site réalisant les activités biologiques d'assistance médicale à la procréation	83490	Le Muy	Finess ET : 83 002 132 5
70	Site « Le Pradet » 127, avenue de la 1-ère DFL	83220	Le Pradet	Finess ET : 83 002 018 6
71	Site « Les arcs » 8, place Edouard Soldani	83460	Les Arcs sur Argens	Finess ET : 83 002 026 9

72	Site « Lorgues » Espace médical les Vergers des Ferrages	83510	Lorgues	Finess ET : 83 001 836 2
73	Site « La Valette » Place du Général de Gaulle	83160	La Valette	Finess ET : 83 001 846 1
74	Site « La Valette Valgora » ZAC Valgora 124, rue Ambroise Paré	83160	La Valette	Finess ET : 83 001 876 8
75	Site « Le Lavandou » Le Kerylos 6, avenue des Martyrs de la Résistance	83980	Le Lavandou	Finess ET : 83 001 845 3
76	Site « Pierrefeu » 1, boulevard Guérin	83390	Pierrefeu	Finess ET : 83 001 844 6
77	Site « Puget sur Argens » 569, rue du Général de Gaulle- RN7-	83400	Puget-sur- Argens	Finess ET : 83 002 025 1
78	Site « Roquebrune sur Argens » 2, lotissements Saint Pierre	83250	Roquebrune-sur- Argens	Finess ET : 83 001 977 4
79	Site « Fréjus Lucien Bœuf » Résidence Saint-Aygulf 164, avenue Lucien Bœuf	83370	Fréjus	Finess ET : 83 001 837 0
80	Site « Saint Raphael Epsilon » Lotissement Epsilon II	83700	Saint Raphael	Finess ET : : 83 001 840 4
81	Site « Saint Raphael Valescure » 265, avenue de Valescure	83700	Saint Raphael	Finess ET : 83 001 839 6
82	Site « Saint Raphael Martin » 51, boulevard Félix Martin	83700	Saint Raphael	Finess ET : 83 001 976, 6
83	« Saint Tropez » angle de la traverse de la Gare et de l'avenue du Général de Gaulle	83990	Saint Tropez	Finess ET : 83 002 020 2
84	Site « Salernes » 21, rue Jean-Jacques Rousseau	83690	Salernes	Finess ET : 83 001 838 8
85	Site « Toulon Roosevelt » 185, avenue Franklin Roosevelt	83000	Toulon	Finess ET : 83 002 019 4

86	Site « Toulon Bazeilles » 285, boulevard de Bazeilles	83000	Toulon	Finess ET : 83 002 070 7
87	Site « Toulon Picot » 1208, avenue du Colonel Picot	83000	Toulon	Finess ET : : 83 002 425 3
88	Site « Bandol St Michel » Le Val Gardénia 44 Montée Saint Michel	83150	Bandol sur Mer	Finess ET : 830019808
89	Site « Bandol La Peyrière » 290 Route de Marseille	83150	Bandol sur Mer	Finess ET : 830019964
90	Site « Le Beausset Général de Gaulle Les Arcades 2 place du Général de Gaulle	83330	Le Beausset	Finess ET : 830019519
91	Site « du Beausset » Route nationale 8	83330	Le Beausset	Finess ET : 830019527
92	Site « Ollioules » 30 rue de la République	83190	Ollioules	Finess ET : 830019972
93	Site « Sanary Général Rose » Le Claridge 51, avenue Général Rose	83110	Sanary-sur-Mer	Finess ET : 830019832
94	Site « Sanary Clémenceau Le Neptune » 37. avenue Georges Clémenceau	83110	Sanary-sur-Mer	Finess ET : 830019816
95	Site « Six Four » Immeuble Lou Piazza Chemin de la Bouillibaye	83140	Six-Fours-les Plages	Finess ET : 830019840
96	Site « Le Beaucaire » Centre Commercial La Beaucaire Tour 82, avenue Albert Camus	83200	Toulon	Finess ET : 830019824
97	Site « Le Mourillon » La Tour d'Ivoire Place Horace Cristol	83000	Toulon	Finess ET : 830018503
98	Site « La Valette » Résidence Les Ferrages Rue Georges Giraud	83160	La Valette Sur Mer	Finess ET : 830018552
99	Site « Six Fours » Le soleil B 1322, avenue de la Mer	83140	Six Fours les Plages	Finess ET : 830018511
100	Site « Cours Lafayette » 111 cours Lafayette	83000	Toulon	Finess ET : 830018537
101	Site « Saint Roch » 110 avenue de Saint Roch	83200	Toulon	Finess ET : 830018529
Sites non ouverts au public (Plateaux techniques)				
ALPES MARITIMES				
102	Site « Mouan- Sartoux-PT » ZA de l'Argile- Bat.2/Entr2e	06370	Mouans-Sartoux	Finess ET : 06 002 204 3

	A/Lot 130 Impasse des Bruyères			
VAR				
103	Site « Le Muy-PT » ZI des Ferrières II- Lot4B- Avenue des Genets	83490	Le Muy	Finess ET : 83 002 076 4
104	Site « Sanary Plateau technique » 1082, Chemin de Sainte Trinidé	83110	Sanary sur Mer	Finess ET : 830019980

Annexe n°3

LBM multi-sites SELAS “LBM BIOESTEREL” n° Finess: EJ 06 002 191 2

Juillet 2022

Liste des biologistes coresponsables et biologistes associés

1	Monsieur Jean-Marc DUBERTRAND, Directeur Général délégué,
2	Madame Marie-Claude ABDELAL, Pharmacien, Biologiste associé,
3	Katie AGU épouse GOZLAN, Pharmacien, Directeur général délégué,
4	Monsieur Hamid AMRANE, Pharmacien, Directeur général délégué,
5	Monsieur Daniel ANDREOZZI, Pharmacien, Directeur général délégué,
6	Monsieur Guillaume ARMANA, Médecin, Directeur général délégué,
7	Madame Aurélie ARNAUD DESWARTE, Pharmacien, Directeur général délégué,
8	Madame Isabelle BACHOUX NIGOUX épouse GUERIN, Pharmacien, Directeur général délégué,
9	Madame Corinne BENET épouse BARRALIS, Pharmacien, Directeur général délégué,
10	Monsieur Jacques BARTOLETTI, Pharmacien, Directeur général,
11	Monsieur Nourrine BELLAGRA, Pharmacien, Directeur général délégué,
12	Madame Annie BENAICH, Pharmacien, Directeur général délégué,
13	Madame Catherine BENOIT, Pharmacien, Directeur général délégué,
14	Madame Françoise BERTHOMIEU, Pharmacien, Directeur général délégué,
15	Monsieur Olivier BOISSY, Pharmacien, Directeur général délégué,
16	Madame Cécile BROQUET épouse DUPUY, Pharmacien, Directeur général délégué,
17	Madame Patricia BRUGHEL, Médecin, Biologiste associé,
18	Madame Marie-Hélène BUTET-LOM, Pharmacien, Directeur général délégué,
19	Monsieur Jean-Olivier CAMILLERI, Pharmacien, Directeur général délégué,
20	Monsieur Nicolas CARTON, Pharmacien, Directeur général délégué,
21	Monsieur Igal CASSUTO, Pharmacien, Directeur général délégué,
22	Madame Marie-Hélène CAVIN, Médecin, Directeur général délégué,
23	Monsieur Luc CHABALIER, Pharmacien, Directeur général délégué,
24	Monsieur Sylvain CHAMBOURLIER, Médecin, Directeur général délégué,
25	Madame Catherine CHARRIER, Pharmacien, Biologiste associé,
26	Madame Béatrice COMTE, Médecin, Directeur général délégué,
27	Monsieur Jérémie CORNEILLE, Pharmacien, Directeur général délégué,
28	Madame Noémie CORON, Médecin, Biologiste associé,
29	Monsieur Franck CUQUEMELLE, Pharmacien, Directeur général délégué,
30	Monsieur Thierry DAESCHLER, Médecin, Directeur général,
31	Madame Célia DECONDE LE BUTOR, Médecin, Biologiste associé,
32	Monsieur Régis DELEMER, Pharmacien, Directeur général délégué,
33	Madame Nelly DELOUCHE, Pharmacien, Directeur général délégué,
34	Monsieur Thierry DEMES, Médecin, Directeur général délégué,
35	Monsieur Mickaël DESESTRETS, Pharmacien, Directeur général délégué,
36	Madame Emmanuelle DIDIER, Pharmacien, Directeur général délégué,
37	Madame Charline DOULIERY, Pharmacien, Biologiste associé,
38	Madame Françoise DUHALDE, Pharmacien, Directeur général délégué,
39	Monsieur Jean-Philippe DUVERT, Pharmacien, Directeur général délégué,
40	Monsieur Guy ELBAZ, Pharmacien, Directeur général délégué,
41	Monsieur Hassan FARRA, Pharmacien, Biologiste associé,
42	Madame Marie-Valérie FARUEL, Médecin, Directeur général délégué,
43	Monsieur Clément FIESCHI, Pharmacien, Directeur général délégué,
44	Monsieur Pierre-Antoine FLE, Médecin, Directeur général,
45	Monsieur Arnaud FRANCOIS, Pharmacien, Directeur général délégué,
46	Madame Annick GALAND-ESPITALIER, Pharmacien, Directeur général,
47	Madame Carole GARDYE-NICOLAÏ, Pharmacien, Directeur général délégué,
48	Madame Christine GONCALVES épouse LIGUORI, Médecin, Directeur général délégué,
49	Madame Chrystelle GRENET épouse JLAIEL, Pharmacien, Directeur général délégué,

50	Madame Lucie GRIMA, Pharmacien, Directeur général délégué,
51	Madame Catherine HAUTDECOEUR, Pharmacien, Directeur général délégué,
52	Monsieur Malik JLAIEL, Pharmacien, Directeur général délégué,
53	Madame Sandy JONES, Pharmacien, Directeur général délégué,
54	Madame Camille JOURDAN née BREGERE, Pharmacien, Directeur général délégué,
55	Madame Catherine JUSSEAU, Pharmacien, Biologiste associé,
56	Monsieur Laurent KBAIER, Pharmacien, Directeur général délégué,
57	Madame Sahare KOKCHA, Pharmacien, Directeur général délégué,
58	Monsieur Ahcène KIHAL, Médecin, Biologiste associé,
59	Monsieur Gérald LAMARCHE, Pharmacien, biologiste associé,
60	Monsieur Vianney LECLERCQ, Médecin, Directeur général délégué,
61	Monsieur Pascal LEFETZ, Médecin, Directeur général délégué,
62	Monsieur David LOUISY, Pharmacien, Directeur général délégué,
63	Madame Marie-France MAGGI, Pharmacien, Directeur général délégué,
64	Madame MARIJON, Médecin, Directeur général délégué,
65	Monsieur Luc MARCHAISON, Pharmacien, Directeur général délégué,
66	Madame Valérie MARIN, Médecin, Directeur général délégué,
67	Monsieur Mickaël MEGDAD, Pharmacien, Biologiste associé,
68	Madame Patricia MONDOLONI, Pharmacien, Directeur général délégué,
69	Monsieur Éric MONIEZ, Pharmacien, Pharmacien, Biologiste associé,
70	Madame Sylvie MONIEZ née BATIGNE, Pharmacien, Biologiste associé,
71	Madame Marie-Pascale MONTAIGNE Pharmacien, Directeur général délégué,
72	Madame Isabelle MORADEI née GAILLARD, Pharmacien, Directeur général délégué,
73	Monsieur Adrien NEDELEC, Pharmacien, Directeur général délégué,
74	Madame Aline NEDELEC, Pharmacien, Directeur général délégué,
75	Monsieur Olivier ONGARO, Pharmacien, Directeur général délégué,
76	Monsieur Olivier OREGIONI, Médecin, Directeur général délégué,
77	Madame Anne-Sophie PASSE née CHARBONNEL, Pharmacien, Directeur général délégué,
78	Monsieur Olivier PASSE, Pharmacien, Directeur général délégué,
79	Madame Patricia PIBRE, Pharmacien, Directeur général délégué,
80	Monsieur Olivier PIDOUX, Pharmacien, Directeur général délégué,
81	Madame Laura Anne PIERI née DESPIERRES, Pharmacien, Directeur général délégué,
82	Madame Mihaela ROBE, Médecin, Biologiste associé,
83	Monsieur Thierry ROUDON, Médecin, Directeur général délégué,
84	Monsieur Éric SAVOY, Pharmacien, Président de la société,
85	Monsieur Serge SCALESSE, Pharmacien, Biologiste associé,
86	Monsieur Laurent SCHLEGEL, Pharmacien, Directeur général,
87	Madame Isabelle SEIGNEURIN-FRINZI, Médecin, Directeur général délégué,
88	Madame Catherine SENNHAUSER, Pharmacien, Directeur général délégué,
89	Monsieur Jean-Charles TAFANELLI, Médecin, Directeur général délégué,
90	Monsieur Jean-Marie TAULELLE, Pharmacien, Directeur général délégué,
91	Madame Marie-Claire TCHIKNAVORIAN née ARNAUD, Médecin, Directeur général délégué,
92	Madame Frédérique VARIN née AGNEL, Pharmacien, Directeur général délégué,
93	Madame Nicole VIGROUX, Pharmacien, Biologiste associé,
94	Monsieur Lionel FERY, Pharmacien, Biologiste associé,
95	Monsieur Didier AYGLON, Pharmacien, Biologiste associé,
96	Monsieur Mathieu BERNARD, Pharmacien, Biologiste associé,
97	Madame Marie-Thérèse CAMPANA, Pharmacien, Biologiste associé,
98	Monsieur Philippe CATANI, Médecin, Biologiste associé,
99	Madame Michèle CEI, Pharmacien, Biologiste associé,
100	Madame Kristell FAURE, Médecin, Biologiste associé,
101	Madame Isabelle GALLOIS, Pharmacien, Biologiste associé,
102	Monsieur Marc GUILLON, Pharmacien, Biologiste associé,
103	Madame Béatrice MARI, Pharmacien, Biologiste associé,
104	Monsieur Olivier PRIOT, Médecin, Biologiste associé,
105	Monsieur Pierre AZAN, Pharmacien, Biologiste associé,
106	Madame Julienne DU PORT DE PONCHARRA, Pharmacien, Biologiste associé,
107	Monsieur Dominique LEROY, Pharmacien, Biologiste associé,
108	Madame Nicole BOZIS, Pharmacien, Biologiste associé,

Agence régionale de santé PACA

R93-2022-07-20-00012

Décision portant autorisation Selas INOVIE
Labosud Provence

Direction de l'Organisation des Soins
Département pharmacie et biologie
DOS-0622-6828-D

DECISION
portant autorisation du laboratoire de biologie médicale multi-sites exploité par la
Selas « Labosud Provence Biologie » dont le siège social est situé au
8, rue Jean Queillau-Chemin de la Station - MARSEILLE (13014)

Le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Provence-Alpes-Côte d'Azur,

Vu le code de la santé publique et notamment le livre II de la sixième partie ;

Vu la loi n° 90-1258 du 31 décembre 1990 modifiée relative à l'exercice sous forme de sociétés des professions libérales soumises à un statut législatif ou réglementaire ou dont le titre est protégé et aux sociétés de participation financière ;

Vu la loi n° 2013-442 du 30 mai 2013 portant réforme de la biologie médicale et ratifiant l'ordonnance n° 2010-49 du 13 janvier 2010 relative à la biologie médicale et notamment son article 7 relatif aux dispositions transitoires et finales ;

Vu la loi n° 2016-1691 du 9 décembre 2016 relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique, en son article n° 47 ;

Vu le décret n° 92-545 du 17 juin 1992 relatif aux sociétés d'exercice libéral de Directeurs et Directeurs Adjoints de laboratoire d'analyses de biologie médicale ;

Vu le décret n° 2015-205 du 23 février 2015 relatif aux modalités de dépôt des demandes d'accréditation des laboratoires de biologie médicale prévues en application du I de l'article 7 de l'ordonnance n° 201-49 du 13 janvier 2010 relatif à la biologie médicale ;

Vu le décret n° 2016-44 du 26 janvier 2016 relatif aux sociétés exploitant un laboratoire de biologie médicale privé et aux sociétés de participations financières de profession libérale de biologistes médicaux ;

Vu le décret n° 2016-46 du 26 janvier 2016 relatif à la biologie médicale ;

Vu le décret du 19 décembre 2018 portant nomination de Monsieur Philippe De Mester en qualité de Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Provence-Alpes-Côte d'Azur à compter du 15 janvier 2019 ;

Vu l'arrêté du 26 novembre 1999 modifié relatif à la bonne exécution des analyses de biologie médicale ;

Vu la décision du 9 décembre 2020 du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Provence-Alpes-Côte d'Azur portant autorisation du laboratoire de biologie médicale multi-sites exploité par la société d'exercice libéral par actions simplifiée (Selas) « Labosud Provence Biologie », agréée sous le n°59, dont le siège social est situé au 8, rue Jean Queillau-Chemin de la Station-13014 Marseille (n° Finess EJ : 13 003 956 3) ;



Vu la demande en date du 11 avril 2022, complétée le 11 mai 2022 de la société « LABOSUD PROVENCE BIOLOGIE », en vue de la modification de l'autorisation de fonctionnement tendant aux opérations suivantes :

- changement de dénomination sociale de « LABOSUD PROVENCE BIOLOGIE » en « INOVIE LABOSUD PROVENCE » ;
- fermeture site « la Farlède » sis 140 rue de la République à LA FARLEDE (83210) et
- ouverture concomitante d'un nouveau site sis Avenue du Général De Gaulle – chemin des Couguilles à LA FARLEDE (83210), Finess ET : 83 001 893 3 ;
- fermeture site « Toulon/Viallet » 79 rue du Général Audeoud à TOULON (83000) et
- ouverture concomitante d'un nouveau site sis 47 avenue du Général Pruneau à TOULON (83000), Finess ET : 83002 009 5 ;
- fermeture site « La Destrousse » sis 47 route Nationale à LA DESTROUSSE (13112) et
- ouverture concomitante d'un nouveau site sis 459 avenue de Solobie Bt C – Résidence Côté Moulin à LA DESTROUSSE (13112), Finess ET : 13 004 045 4 ;
- ouverture d'un site nouveau sis 17 boulevard Mirabeau à MARSEILLE (13003), Finess ET : 13 005 291 3 ;
- embauche de Madame Emmanuelle Bourgoïn Rousset, Pharmacien, en qualité de biologiste médical associé, avec effet au 11 avril 2022 ;

Vu la copie du procès-verbal des délibérations de la collectivité des associés par voie de consultation électronique en date du 03 février 2022 ;

Vu la copie du procès-verbal de la réunion du comité de direction du 08 mars 2022 ;

Vu la copie du procès-verbal de la réunion du comité de direction du 22 mars 2022 ;

Vu la copie du procès-verbal de la réunion du comité de direction du 05 avril 2022 ;

Vu la copie du procès-verbal des délibérations de la collectivité des associés par voie de consultation électronique en date du 08 avril 2022 ;

Vu la table de capitalisation en date du 11 avril 2022 ;

Vu les statuts à jour de la SELAS « INOVIE LABOSUD PROVENCE » en date du 03 février 2022 ;

Vu l'ordre de mouvement en date du 11 avril 2022 attestant de la cession d'une action de capital de catégorie O1 détenue par Monsieur Pierre-Henri Campagni au profit de Madame Emmanuelle Bourgoïn Rousset ;

Vu la copie du bail commercial établi le 17 décembre 2021 entre la société « LIDL », et la SELAS « LABOSUD PROVENCE BIOLOGIE » représentée par son Président, Monsieur Pierre-Henri Campagni « le Preneur » ;

Vu la copie du bail commercial établi le 10 mai 2022 entre la société SCI « PRUNEAU », et la SELAS « LABOSUD PROVENCE BIOLOGIE » ;

Vu la copie du bail commercial établi le 30 septembre 2021 entre la société « DESTROUSSE NA », et la SELAS « LABOSUD PROVENCE BIOLOGIE » ;

Vu la copie du bail commercial établi le 08 mars 2022 entre la société SCI « CMAJ », et la SELAS « LABOSUD PROVENCE BIOLOGIE » ;

Vu les plans des locaux du site sis Avenue du Général De Gaulle – chemin des Couguilles à LA FARLEDE (83210) ;

Vu les plans des locaux du site sis 47 avenue du Général Pruneau à TOULON (83000) ;

Vu les plans des locaux du site sis 459 avenue de Solobie Bt C – Résidence Côté Moulin à LA DESTROUSSE (13112) ;

Vu les plans des locaux du site sis 17 boulevard Mirabeau à MARSEILLE (13003) ;

Vu le rapport technique en date du 14 juin 2022 du pharmacien inspecteur de la santé publique concluant favorablement à l'aménagement des nouveaux locaux situés sis Avenue du Général De Gaulle – chemin des Couguilles à LA FARLEDE (83210) ;

Vu le rapport technique en date du 14 juin 2022 du pharmacien inspecteur de la santé publique concluant favorablement à l'aménagement des nouveaux locaux situés sis 47 avenue du Général Pruneau à TOULON (83000) ;

Vu le rapport technique en date du 14 juin 2022 du pharmacien inspecteur de la santé publique concluant favorablement à l'aménagement des nouveaux locaux situés sis 459 avenue de Solobie Bt C – Résidence Côté Moulin à LA DESTROUSSE (13112) ;

Vu le rapport technique en date du 14 juin 2022 du pharmacien inspecteur de la santé publique concluant favorablement à l'aménagement des nouveaux locaux situés sis 17 boulevard Mirabeau à MARSEILLE (13003) ;

Considérant que les nouveaux locaux permettent un exercice satisfaisant de la biologie médicale, comme site de prélèvement avec accueil du public dans le respect des conditions déterminées par l'arrêté prévu au I de l'article 7 de l'ordonnance n° 2010-49 relative à la biologie médicale ;

Considérant qu'en application de l'ordonnance n° 2010-49 du 13 janvier 2010 relative à la biologie médicale modifiée par la loi n° 2013-442 du 30 mai 2013 portant réforme de la biologie médicale, en son article 7, III, 1° bis et la loi n° 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé, une autorisation administrative est accordée lorsqu'un laboratoire de biologie médicale ouvre un nouveau site, dans le respect des limites territoriales définies à l'article L. 6222-5 du code de la santé publique, à condition de ne pas dépasser le même nombre total de sites ouverts au public ;

Considérant qu'au moins un biologiste médical exerce sur chacun des sites du laboratoire de biologie médicale aux heures d'ouverture de ce site, conformément aux dispositions de l'article L. 6222-6 du code de la santé publique ;

DECIDE :

Article 1 : la décision du 9 décembre 2020 du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Provence-Alpes-Côte d'Azur portant autorisation du laboratoire de biologie médicale multi-sites exploité par la société d'exercice libéral par actions simplifiée (Selas) « Labosud Provence Biologie », agréée sous le n°59, dont le siège social est situé au 8, rue Jean Queillau-Chemin de la Station-13014 Marseille (n° Finess EJ : 13 003 956 3), est **abrogée**.

Article 2 : l'autorisation du laboratoire de biologie médicale multi-sites exploitée par la Selas « Labosud Provence biologie », agréée sous le n° 59, conformément à l'ordonnance n° 2010-1-49 du 13 janvier 2010 relative à la biologie médicale modifiée par la loi n° 2013-442 du 30 mai 2013 portant réforme de la biologie médicale, en son article 7, III, 1° bis, **est accordée**.

Article 3 : sont enregistrées les modifications suivantes :

- changement de dénomination sociale de « LABOSUD PROVENCE BIOLOGIE » en « INOVIE LABOSUD PROVENCE » ;
- fermeture site « la Farlède » sis 140 rue de la République à LA FARLEDE (83210) et
- ouverture concomitante d'un nouveau site sis Avenue du Général De Gaulle – chemin des Couguilles à LA FARLEDE (83210), Finess ET : 83 001 893 3 ;
- fermeture site « Toulon/Viallet » 79 rue du Général Audeoud à TOULON (83000) et
- ouverture concomitante d'un nouveau site sis 47 avenue du Général Pruneau à TOULON (83000), Finess ET : 83002 009 5 ;
- fermeture site « La Destrousse » sis 47 route Nationale à LA DESTROUSSE (13112) et
- ouverture concomitante d'un nouveau site sis 459 avenue de Solobie Bt C – Résidence Côté Moulin à LA DESTROUSSE (13112), Finess ET : 13 004 045 4 ;
- ouverture d'un site nouveau sis 17 boulevard Mirabeau à MARSEILLE (13003), Finess ET : 13 005 291 3 ;
- embauche de Madame Emmanuelle Bourgoïn Rousset, Pharmacien, en qualité de biologiste médical associé, avec effet au 11 avril 2022.

La répartition du capital social et des droits de vote, la liste des sites exploités et la liste des biologistes co-responsables et co-associés sont telles que présentées dans les annexes n° 1, n° 2 et n° 3.

Article 4 : toute modification apportée aux conditions d'exploitation du laboratoire de biologie médicale multi-sites exploité par la Selas « Labosud Provence Biologie » devra être portée à la connaissance du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé.

Article 5 : la présente décision est susceptible de faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification à l'intéressé et de sa publication pour les tiers, d'un recours contentieux devant le tribunal administratif territorialement compétent.

Article 6 : le Directeur de l'Organisation de Soins de l'Agence Régionale de Santé Provence-Alpes-Côte d'Azur est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au recueil des actes administratifs de la Préfecture de région Paca.

Fait à Marseille, le 20 juillet 2022

Signé
Philippe De Mester

Annexe n°1

Lbm multi-sites SELAS « Inovie Labosud Provence » N° Finess EJ : 13 003 956 3

Juin 2022

Répartition du capital social et des droits de vote
Montant du C.S. : 38.373.870 €

	Nature des associés	Actions O	Actions O1	Actions p	Total actions	% en capital et de droits de vote
1	AMMAR Peggy	0	50725	0	50725	1,308%
2	ARZOUNI Jean-Pierre	0	1	0	1	2,579%
3	AUBERT Christelle	0	50725	0	50725	1,308%
4	AVELLAN Joëlle	0	1	0	1	2,579%
5	AYACHE Nicolas	0	50725	0	50725	1,308%
6	BAJA Christine	1	0	0	1	2,579%
7	BARRIS Claudine	0	1	0	1	2,579%
8	BELLEGARDE Pascal	0	50725	0	50725	1,308%
9	BENZINA Sarah	0	1	0	1	2,579%
10	BERIA PRADEILLES Sylvie	0	50725	0	50725	1,308%
11	BEROD Brigitte	1	0	0	1	2,579%
12	BEVERAGGI Jean-Marcel	1	0	0	1	2,579%
13	BONFILS François	13311	37414	0	50725	1,308%
14	BONIFAY Florence	0	1	0	1	2,579%
15	BOURDON-LASCOMBE Laurie	16	50709	0	50725	1,308%
16	BOURGOIN ROUSSET Emmanuelle	0	1	0	1	2,579%
17	BRINGUIER Nathalie	1	0	0	1	2,579%
18	BRUNA Pascal	0	50725	0	50725	1,308%
19	CAMPAGNI Pierre-Henri	0	50713	0	50715	1,308%
20	CARBONI Catherine	0	50725	0	50725	1,308%
21	CEAUX-RIEU Roberte	0	1	0	1	2,579%
22	CHAPELLE Olivier	0	50725	0	50725	1,308%
23	CHARMANTIER Jean-Luc	0	1	0	1	2,579%
24	CHARMASSON Jean-Marc	1	0	0	1	2,579%
25	CIMIGNANI Véronique	0	50725	0	50725	1,308%
26	COLLET Guillaume	0	1	0	1	2,579%
27	COULON Benjamin	1	0	0	1	2,579%
28	DAMBIEL Ivan	1	0	0	1	2,579%
29	DEGHILAGE Robin	0	50725	0	50725	1,308%
30	DEMAILLY Pauline	0	1	0	1	2,579%
31	DUPOUEY Julien	1	50724	0	50725	1,308%
32	FERREUX-FILLON Claire	0	50725	0	50725	1,308%
33	FESQUET Gilles	0	50725	0	50725	1,308%
34	GAY Gisèle	0	50725	0	50725	1,308%
35	GLASMAN Laurence	0	1	0	1	2,579%
36	GRIOT Cécile	0	50725	0	50725	1,308%

37	GRUEZ Nathalie	13301	37424	0	50725	1,308%
38	GUIBOURGE Elisabeth	0	1	0	1	2,579%
39	HAMAM Mohammed	0	1	0	1	2,579%
40	HANCE Pierre	0	1	0	1	2,579%
41	IERMANN Nathalie	1	0	0	1	2,579%
42	KADJOIAN Véronique	1	0	0	1	2,579%
43	KARCENTY Alain	1	0	0	1	2,579%
44	LANZA Valérie	0	50725	0	50725	1,308%
45	LEPONT Aude	0	1	0	1	2,579%
46	LIEBERMANN Muriel	0	50725	0	50725	1,308%
47	LIETAER Jérôme	0	50725	0	50725	1,308%
48	LONCHAMPT Coralie	0	50725	0	50725	1,308%
49	LOQUET Boris	0	50725	0	50725	1,308%
50	MENEI Patricia	0	1	0	1	2,579%
51	MONAT Claire	0	50725	0	50725	1,308%
52	MONTARDO Carole	4953	45782	0	50725	1,308%
53	MONTARDO Jean-Pierre	4954	45771	0	50725	1,308%
54	NEYRET Cyrille	0	50725	0	50725	1,308%
55	PAUX Anne-Camille	1	50724	0	50725	1,308%
56	PETINATAUD Dimitri	1	50724	0	50725	1,308%
57	PIRE Anne	0	1	0	1	2,579%
58	PONTON Sabine	0	50725	0	50725	1,308%
59	PROLA Isabelle	0	1	0	1	2,579%
60	QUATREVILLE Nicolas	0	50725	0	50725	1,308%
61	RACT Pauline	1	50724	0	50725	1,308%
62	RATEAU Guillaume	1	50724	0	50725	1,308%
63	ROMEO Marie	0	50725	0	50725	1,308%
64	ROUSSEL Laurent	0	50725	0	50725	1,308%
65	RUF Valérie	0	1	0	1	2,579%
66	TARPIN-LYONNET Thierry	4963	45762	0	50725	1,308%
67	TASSO Eric	0	1	0	1	2,579%
68	TETART Nathan	0	1	0	1	2,579%
69	THOREUX Michel	0	1	0	1	2,579%
70	VALENTIN Sylvie	0	50725	0	50725	1,308%
71	VALLADIER Jean-Marc	0	1	0	1	2,579%
72	VIALLET Philippe	0	50725	0	50725	1,308%
73	ZAKINI Patrick	0	1	0	1	2,579%
Total des associés professionnels internes		41.504	1.936.790	0	1.978.294	53,666%
SELAS « LABOSUD BIOLOGIE »		0	0	1.897.848	1.897.848	48,962%
Total des associés externes		41504	1.936.791	1.897.848	1.897.848	48,962%
TOTAL		41.504	1.936.790	1.897.848	3.876.142	100%

Annexe n°2

LBM multi-sites SELAS « Inovie Labosud Provence » N° Finess EJ : 13 003 956 3

Juin 2022

Liste des sites exploités

1	Site « Marseille/Queillau » 8, rue Jean Queillau Site non ouvert au public (Plateau technique)	13014	Marseille	Finess ET : 13 004 146 0
2	Site « Marseille/Davso » 52, rue Francis Davso	13001	Marseille	Finess ET : 13 004 142 9
3	Site « Marseille/Cours Belsunce » 14/16, Square Belsunce	13001	Marseille	Finess ET : 13 004 143 7
4	Site « Marseille/Canebière » 54, La Canebière	13001	Marseille	Finess ET : 13 004 051 2
5	Site « Marseille/Belle de Mai » 11, Place Bernard Cadenat	13003	Marseille	Finess ET : 13 004 144 5
6	Site « Marseille/Chave » 98, Boulevard Chave	13005	Marseille	Finess ET : 13 004 347 4
7	Site « Marseille/Frais Vallon » 160, avenue de Frais Vallon	13013	Marseille	Finess ET : 13 004 388 8
8	Site « Marseille/Place Castellane » 2, rue Louis Maurel	13006	Marseille	Finess ET : 13 004 063 7
9	Site « Marseille/Préfecture Dragon » 16, rue Dragon	13006	Marseille	Finess ET : 13 004 141 1
10	Site « Marseille/Endoume » 233, rue d'Endoume	13007	Marseille	Finess ET : 13 003 961 3
11	Site « Michelet/Sainte Anne » 429, Avenue de Mazargues	13008	Marseille	Finess ET : 13 003 958 9
12	Site « Marseille/Bonneveine » Le Clos des Joncs 14, Avenue André Zenatti	13008	Marseille	Finess ET : 13 003 959 7
13	Site « Marseille/Centre Bonneveine » 108, Avenue de Hambourg	13008	Marseille	Finess ET : 13 003 960 5
14	Site « Marseille/Prado Perrier » 176, avenue du Prado	13008	Marseille	Finess ET : 13 004 061 1
15	Site « Marseille/Rond-Point du Prado » 301, avenue du Prado	13008	Marseille	Finess EJ : 13 004 062 9
16	Site « Marseille/Mazargues » 1, Boulevard de la Concorde	13009	Marseille	Finess ET : 13 004 150 2
17	Site « Marseille/Sainte Anne » 581, Avenue de Mazargues	13009	Marseille	Finess ET : 13 003 957 1
18	Site « Marseille/Pont-de-Vivieux » 5, Traverse de la Verrerie	13010	Marseille	Finess ET : 13 004 048 8
19	Site « Marseille/Capelette » 205, Avenue de la Capelette	13010	Marseille	Finess ET : 13 004 049 6
20	Site « Marseille/Ruissatel » 98, rue de l'Audience	13011	Marseille	Finess ET : 13 004 050 4

21	Site « Saint Jean du Désert » 66, traverse Saint Jean du Désert	13012	Marseille	Finess ET : 13 004 127 0
22	Site « Phocéa Bio » 172, avenue du 24 Avril 1915	13012	Marseille	Finess ET : 13 003 998 5
23	Site « Marseille/Saint Just » 82, rue Alphonse Daudet	13013	Marseille	Finess ET : 13 004 145 2
24	Site « Marseille/Château Gombert » 8, Avenue de Château Gombert	13013	Marseille	Finess ET : 13 004 147 8
25	Site « Marseille/La Rose » 15, Avenue François Mignet	13013	Marseille	Finess ET : 13 004 149 4
26	Site « Marseille/La Brunette » 40, avenue de la Rose	13013	Marseille	Finess ET : 13 004 464 7
27	Site « Marseille/Méto La Rose » Centre médical Méto-La Rose Avenue Albert Einstein	13013	Marseille	Finess ET : 13 004 148 6
28	Site « des Rosiers » Centre médical « Le Chazalet » 21, traverse des Rosiers	13014	Marseille	Finess ET : 13 003 999 3
29	Site « Dambiel » 50, rue Paul Coxe	13015	Marseille	Finess ET : 13 004 000 9
30	Site « Marseille/Les Aygalades » 57, chemin de Saint Antoine	13015	Marseille	Finess ET : 13 004 247 6
31	Site « Marseille/L'Estaque » 112, Plage de l'Estaque	13016	Marseille	Finess ET : 13 004 246 8
32	Site « Aix/Mirabeau » 17 Bis, cours Mirabeau	13100	Aix-en-Provence	Finess ET : 13 004 299 7
33	Site « Aix/Route de Berre » 355, route de Berre	13100	Aix-en-Provence	Finess ET : 13 004 300 3
34	Site « Le Tholonet » Domaine de l'Escalade- 203 D7N- Le Tholonet-	13090	Aix-en-Provence	Finess ET : 13 004 301 1
35	Site « Aubagne/Bras d'Or » 2, Avenue Joseph Fallen	13400	Aubagne	Finess ET : 13 004 046 2
36	Site « Verdun » 12, avenue de Verdun	13400	Aubagne	Finess ET : 13 004 047 0
37	Site « Aubagne/Charrel » 1320, Route Nationale 8	13400	Aubagne	Finess ET : 13 004 359 9
38	Site « Fos sur Mer » 55, avenue René Cassin-	13270	Fos-sur-Mer	Finess ET : 13 003 924 1
39	Site « Gignac » 4, Lotissement de la Fonse	13180	Gignac La Nerthe	Finess ET : 13 004 059 5
40	Site « Istres/Les Etangs » 23, rue de la Poutre	13800	Istres	Finess ET : 13 003 925 8
41	Site « Istres/La Crau » Centre commercial 44, Chemin du Bord de Crau	13800	Istres	Finess ET : 13 004 297 1
42	Site « La Bouilladisse » 4, Avenue de la Libération	13720	La Bouilladisse	Finess ET : 13 004 052 0
43	Site « La Destrousse » 459 avenue de Solobie Bt C - Résidence Côté Moulin	13112	La Destrousse	Finess ET : 13 004 045 4

44	Site « Pennes sur Huveaune » 30, Boulevard de la Gare	13821	La Penne-sur-Huveaune	Finess ET : 13 004 053 8
45	Site « Le Rove » 64, route nationale 568	13710	Le Rove	Finess ET : 13 004 080 1
46	Site « Marignane/Jaurès » Angle 1, avenue Guynemer/2, avenue Jean Jaurès	13700	Marignane	Finess ET : 13 003 926 6
47	Site « Marignane/8 Mai » Avenue du 8 Mai 1945 Site technique spécialisé ouvert au public	13700	Marignane	Finess ET : 13 004 296 3
48	Site « Martigues/Jonquières » 5, rue Edouard Amavet	13500	Martigues	Finess ET : 13 003 923 3
49	Site « Martigues/Péri » 14, Boulevard Gabriel Péri	13500	Martigues	Finess ET : 13 004 294 8
50	Site « Martigues/Escaillon » ZAC de l'Escaillon	13500	Martigues	Finess ET : 13 004 295 5
51	Site « Miramas/De Gaulle » 23, avenue Charles De Gaulle	13140	Miramas	Finess ET : 13 003 927 4
52	Site « Miramas/Centre » 46, avenue Charles De Gaulle	13140	Miramas	Finess ET : 13 004 188 2
53	Site « Port St Louis » 29, avenue du Port	13230	Port Saint Louis du Rhône	Finess ET : 13 004 054 6
54	Site « Port de Bouc » 44, avenue Maurice Thorez	13110	Port de Bouc	Finess ET : 13 004 298 9
55	Site « Saint Chamas » 19, Avenue de Saint Exupéry	13250	Saint Chamas	Finess ET : 13 004 189 0
56	Site « Saint Mitre Les Remparts » 3, rue Marotte	13920	Saint Mitre Les Remparts	Finess ET : 13 004 302 9
57	Site « Velaux » 39, rue Jules Andraud	13380	Velaux	Finess ET : 13 004 376 3
58	Site « Châteauneuf-Les-Martigues » La Palunette, RD 568-AD 0088-	13220	Châteauneuf-Les-Martigues	Finess ET : 13 004 024 9
59	Site « Solliès-Pont » Lot les Figuières – Avenue sainte Claire Deville	83210	Solliès-Pont	Finess ET : 83 001 888 3
60	Site « Carqueiranne » Avenue de la gare – Les Arcades Fleuries	83320	Carqueiranne	Finess ET : 83 001 891 7
61	Site « Cuers » 93, avenue Gabriel Péri	83390	Cuers	Finess ET : 83 001 889 1
62	Site « La Farlède » Avenue du Général De Gaulle – chemin des Couguilles	83210	la Farlède	Finess ET : 83 001 893 3
63	Site « la Garde » 2, place de la République	83130	la Garde	Finess ET : 83 001 890 9
64	Site « Le Pradet » 35, avenue Gabriel Péri	83220	Le Pradet	Finess ET : 83 001 892 5
65	Site « Toulon/Vaisseau 62, boulevard Enseigne de Vaisseau Gués	83000	Toulon	Finess ET : 83 001 886 7
66	Site « Toulon/Nardi » 964, avenue François Nardi	83000	Toulon	Finess ET : 83 001 887 5

67	Site « Toulon/Pruneau » 47 avenue du Général Pruneau	83000	Toulon	Finess ET : 83 002 009 5
68	Site « Carnoules » Maison médicale – 66, rue du Catet	83660	Carnoules	Finess ET : 83 002 528 4

Annexe n°3

LBM multi-sites SELAS « Inovie Labosud Provence » N° Finess EJ : 13 003 956 3

Juin 2022

Liste des biologistes coresponsables et associés

1	Monsieur ARZOUNI Jean-Pierre	Médecin	Associé
2	Madame AVELLAN Joëlle	Pharmacien	Associé
3	Madame AMMAR Peggy	Pharmacien	Associé
4	Madame AUBERT Christelle	Pharmacien	Associé
5	Monsieur AYACHE Nicolas	Médecin	Associé
6	Madame BAJA Christine	Pharmacien	Associé
7	Madame BARRIS Claudine	Pharmacien	Associé
8	Monsieur BELLEGARDE Pascal	Pharmacien	Associé
9	Madame BENZINA Sarah	Pharmacien	Associé
10	Madame BERIA PRADEILLES Sylvie	Pharmacien	Associé
11	Madame BEROD Brigitte	Pharmacien	Associé
12	Monsieur BEVERAGGI Jean Marcel	Pharmacien	Associé
13	Monsieur BONFILS François	Pharmacien	Associé
14	Madame BONIFAY Florence	Pharmacien	Associé
15	Madame BOURDON LASCOMBE Laurie	Pharmacien	Associé
16	Madame BRINGUIER Nathalie	Pharmacien	Associé
17	Monsieur BRUNA Pascal	Médecin	Associé
18	Monsieur CAMPAGNI Pierre-Henri	Pharmacien	Coresponsable, Président
19	Madame CARBONI Catherine	Pharmacien	Associé
20	Madame CEAX-RIEU Roberte	Pharmacien	Associé
21	Monsieur CHAPELLE Olivier	Pharmacien	Associé
22	Monsieur CHARMANTIER Jean Luc	Pharmacien	Associé
22	Monsieur CHARMASSON Jean Marc	Pharmacien	Associé
24	Madame CIMIGNANI Véronique	Médecin	Associé
25	Monsieur COLLET Guillaume	Médecin	Associé
25	Monsieur COULON Benjamin	Médecin	Associé
27	Monsieur DAMBIEL Ivan	Pharmacien	Associé
28	Monsieur DEGHILAGE Robin	Pharmacien	Associé
29	Madame DEMAILLY Pauline	Médecin	Associé
30	Monsieur DUPOUEY Julien	Pharmacien	Associé
31	Monsieur FESQUET Gilles	Pharmacien	Associé
32	Madame FILLON FERREUX Claire	Pharmacien	Associé
33	Madame GAY Gisèle	Pharmacien	Associé
34	Madame GEOFFROY GRUEZ Nathalie	Pharmacien	Associé
35	Madame GLASMAN Laurence	Pharmacien	Associé
36	Madame GRIOT Cécile	Pharmacien	Associé
37	Madame GUIBOURGE Elisabeth	Pharmacien	Associé
38	Monsieur HAMAM Mohammed	Médecin	Associé
39	Monsieur HANCE Pierre	Médecin	Associé
40	Madame IERMANN Nathalie	Médecin	Associé
41	Madame KADJOIAN Véronique	Pharmacien	Associé
42	Monsieur KARCENTY Alain	Pharmacien	Associé
43	Madame LANZA Valérie	Pharmacien	Associé
44	Madame LEPONT Aude	Pharmacien	Associé
45	Madame LIEBERMANN Muriel	Pharmacien	Associé
46	Monsieur LIETAER Jérôme	Pharmacien	Associé
47	Madame LONCHAMPT Coralie	Pharmacien	Associé
48	Monsieur LOQUET Boris	Pharmacien	Coresponsable
49	Madame MENEI Patricia	Médecin	Associé
50	Madame MONAT Claire	Pharmacien	Associé
51	Madame MONTARDO Carole	Pharmacien	Associé

52	Monsieur MONTARDO Jean-Pierre	Médecin	Associé
53	Madame PAUX Anne-Camille	Pharmacien	Associé
54	Monsieur NEYRET Cyrille	Médecin	Associé
55	Monsieur PETINATAUD Dimitri	Pharmacien	Associé
56	Madame PIRE Anne	Pharmacien	Associé
57	Madame PONTON Sabine	Médecin	Associé
58	Madame PROLA Isabelle	Pharmacien	Associé
59	Monsieur QUATREVILLE Nicolas	Pharmacien	Associé
60	Madame RACT Pauline	Médecin	Associé
61	Monsieur RATEAU Guillaume	Médecin	Associé
62	Madame ROMEO Marie	Médecin	Associé
63	Monsieur ROUSSEL Laurent	Médecin	Associé
64	Madame RUF Valérie	Médecin	Associé
65	Monsieur TARPIN-LYONNET Thierry	Médecin	Associé
66	Monsieur TASSO Eric	Pharmacien	Associé
67	Monsieur TETART Nathan	Pharmacien	Associé
68	Monsieur THOREUX Michel	Médecin	Associé
69	Madame VALENTIN Sylvie	Médecin	Associé
70	Monsieur VALLADIER Jean-Marc	Pharmacien	Associé
71	Monsieur VIALLET Philippe	Pharmacien	Associé
72	Monsieur ZAKINI Patrick	Pharmacien	Associé

Secrétariat général de la zone de défense et de
sécurité

R93-2022-07-29-00001

Suppléance Préfet RICHARD 30072022 au
21082022 inclus

**Arrêté du 29 juillet 2022
portant désignation de M. Evence RICHARD préfet du Var,
pour exercer la suppléance du préfet de la zone de défense et de sécurité Sud,
en application de l'article 39 du décret n° 2004-374.**

Le Préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur
Préfet de la zone de défense et de sécurité Sud
Préfet des Bouches-du-Rhône

Vu le code de la défense, et notamment ses articles R-1311-23 et R1311-25-1 ;

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;

Vu le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de M. Christophe MIRMAND en qualité de préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, préfet de la zone de défense et de sécurité Sud, préfet des Bouches-du-Rhône ;

Vu le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de M. Evence RICHARD Préfet du Var ;

Vu la circulaire du 24 juin 2011 portant sur les règles applicables en matière de suppléance des fonctions préfectorales ;

Considérant que M. Christophe MIRMAND, préfet de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur, préfet de la zone de défense et de sécurité Sud, préfet des Bouches-du-Rhône sera absent de la zone de défense et de sécurité Sud au titre de ses congés annuels samedi 30 juillet 2022 (08h00) au dimanche 21 août 2022 (inclus) ;

Sur proposition de la directrice de cabinet du préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, préfet de la zone de défense et de sécurité Sud, préfet des Bouches-du-Rhône ;

ARRÊTE

ARTICLE 1 :

M. Evence RICHARD préfet du Var, est désigné pour exercer la suppléance du préfet de la zone de défense et de sécurité Sud **du samedi 30 juillet 2022 (08h00) au dimanche 21 août 2022 (inclus).**

ARTICLE 2 :

La secrétaire générale de la préfecture des Bouches-du-Rhône, la secrétaire générale pour les affaires régionales et la directrice de cabinet sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région.

Fait à Marseille, le 29 juillet 2022

Le Préfet,

Christophe MIRMAND

Secrétariat Général pour les Affaires Régionales
PACA

R93-2022-08-04-00002

SGAR subdélégation août 22 CHORUS formulaire
CHORUS DT avec annexes



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE- ALPES-
CÔTE D'AZUR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Secrétariat général
pour les affaires régionales**

**Arrêté portant subdélégation d'ordonnancement secondaire
des recettes et des dépenses imputées sur le budget de l'État
aux agents du SGAR PACA chargés de la validation
dans l'application chorus formulaires et chorus déplacements temporaires
au titre des différents programmes
exécutés sur le centre de services partagés régional chorus
Provence-Alpes-Côte d'Azur**

**Le secrétaire général pour les affaires régionales
Provence-Alpes-Côte d'Azur**

- VU** la loi organique n° 2001-692 du 1^{er} août 2001 modifiée relative aux lois de finances ;
- VU** la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée, relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, notamment son article 34 ;
- VU** le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;
- VU** le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;
- VU** le décret du Président de la République du 29 juillet 2020 nommant Monsieur Christophe MIRMAND, préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, préfet de la zone de défense et de sécurité Sud, préfet des Bouches-du Rhône ;
- VU** l'arrêté du Premier ministre et du ministre de l'Intérieur du 28 février 2022 nommant M. Didier MAMIS, inspecteur général de santé publique vétérinaire de classe normale, secrétaire général pour les affaires régionales auprès du préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, préfet de la zone de défense et de sécurité Sud, préfet des Bouches-du-Rhône, à compter du 21 mars 2022 ;
- VU** l'arrêté préfectoral du 15 janvier 2020 portant organisation des directions, services et bureaux de la préfecture de région Provence-Alpes-Côte d'Azur, préfecture des Bouches-du-Rhône ;
- VU** l'arrêté préfectoral du 17 juin 2022 portant délégation de signature à M. Didier MAMIS, secrétaire général pour les affaires régionales, pour l'ordonnancement secondaire des recettes et des dépenses imputées sur le budget de l'État.

ARRÊTE

ARTICLE 1

Sont autorisés à valider les demandes d'achats et de subventions qui leur ont été adressées par les chefs de services dûment habilités ainsi qu'à certifier le service fait, quel que soit le montant, les agents dont les noms sont mentionnés en annexe 1 et pour les budgets correspondants.

Cette procédure dématérialisée est effectuée sur l'interface informatique chorus formulaires.

ARTICLE 2

Sont autorisés à valider les ordres de mission et les états de frais concernant les frais de mission et de formation, que ce soit de manière matérialisée ou dématérialisée (via chorus déplacements temporaires) sur l'UO mutualisée du BOP 354 - budget de fonctionnement du SGAR - les agents dont les noms sont mentionnés en annexe 2.

ARTICLE 3

Le secrétaire général pour les affaires régionales est chargé de l'exécution du présent arrêté qui entre en vigueur le jour de sa publication au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Marseille, le 4 août 2022

Pour le préfet et par délégation
Le secrétaire général pour les affaires
régionales

Signé

Didier MAMIS

ANNEXE 1
 Portant délégation d'ordonnement secondaire
 des recettes et des dépenses imputées sur le budget de l'État
 aux agents chargés de la **validation**
dans l'application chorus formulaire
 au titre des différents programmes
 exécutés sur le centre de services partagés régional chorus
 Provence-Alpes-Côte d'Azur

CENTRE FINANCIER	NOM	PRENOM
0112-DR13-DS13	CHABAL	Bruno
0112-DR13-DS13	DI MEO	Marion
0112-DR13-DS13	POTHIN	Krystel
0112-DR13-DS13	HANIFER	Isma
0112-DR13-DS13	CHAVE-GRATTAPAGLIA	Stéphanie
0112-DR13-DS13	GIMIE	Magdaléna
0112-DR13-DS13	DUCREUX	Denis
0112-DR13-DS13	MOREAU	Arthur
0112-DR13-DS13	CORDARY	Anaïs
0119-C001-DR13	CHABAL	Bruno
0119-C001-DR13	DI MEO	Marion
0119-C001-DR13	POTHIN	Krystel
0119-C001-DR13	HANIFER	Isma
0119-C001-DR13	CHAVE-GRATTAPAGLIA	Stéphanie
0119-C001-DR13	GIMIE	Magdaléna
0119-C001-DR13	DUCREUX	Denis
0119-C001-DR13	MOREAU	Arthur
0119-C001-DR13	CORDARY	Anaïs
0119-C002-DR13	CHABAL	Bruno
0119-C002-DR13	DI MEO	Marion
0119-C002-DR13	POTHIN	Krystel
0119-C002-DR13	HANIFER	Isma
0119-C002-DR13	CHAVE-GRATTAPAGLIA	Stéphanie
0119-C002-DR13	GIMIE	Magdaléna
0119-C002-DR13	DUCREUX	Denis
0119-C002-DR13	MOREAU	Arthur
0119-C002-DR13	CORDARY	Anaïs
0137-CDGC-PR13	RENALIER	Monique
0137-CDGC-PR13	DI MEO	Marion
0137-CDGC-PR13	POTHIN	Krystel
0137-CDGC-PR13	HANIFER	Isma
0137-CDGC-PR13	CHAVE-GRATTAPAGLIA	Stéphanie
0137-CDGC-PR13	GIMIE	Magdaléna
0137-CDGC-PR13	DUCREUX	Denis
0137-CDGC-PR13	MOREAU	Arthur
0137-CDGC-PR13	CORDARY	Anaïs
0148-DAFP-DF13	BAJI	Sara
0148-DAFP-DF13	RUGANI	Karine
0148-DAFP-DF13	DARGES	Christel
0148-DAFP-DF13	VIANES	Patrick
0148-DAFP-DF13	DI MEO	Marion
0148-DAFP-DF13	POTHIN	Krystel
0148-DAFP-DF13	HANIFER	Isma
0148-DAFP-DF13	CHAVE-GRATTAPAGLIA	Stéphanie
0148-DAFP-DF13	GIMIE	Magdaléna
0148-DAFP-DF13	DUCREUX	Denis
0148-DAFP-DF13	MOREAU	Arthur
0148-DAFP-DF13	CORDARY	Anaïs
0148-DAFP-DS13	SANCHEZ	Gilles
0148-DAFP-DS13	BAJI	Sara
0148-DAFP-DS13	DI MEO	Marion
0148-DAFP-DS13	POTHIN	Krystel
0148-DAFP-DS13	HANIFER	Isma
0148-DAFP-DS13	CHAVE-GRATTAPAGLIA	Stéphanie
0148-DAFP-DS13	GIMIE	Magdaléna
0148-DAFP-DS13	DUCREUX	Denis
0148-DAFP-DS13	MOREAU	Arthur
0148-DAFP-DS13	CORDARY	Anaïs
0172-DR21-PACA	CHABAL	Bruno
0172-DR21-PACA	DI MEO	Marion
0172-DR21-PACA	HANIFER	Isma
0172-DR21-PACA	POTHIN	Krystel
0172-DR21-PACA	CHAVE-GRATTAPAGLIA	Stéphanie
0172-DR21-PACA	GIMIE	Magdaléna
0172-DR21-PACA	DUCREUX	Denis
0172-DR21-PACA	MOREAU	Arthur
0172-DR21-PACA	CORDARY	Anaïs

CENTRE FINANCIER	NOM	PRENOM
0209-CSOL-CPRF	CHABAL	Bruno
0209-CSOL-CPRF	DI MEO	Marion
0209-CSOL-CPRF	HANIFER	Isma
0209-CSOL-CPRF	POTHIN	Krystel
0209-CSOL-CPRF	CHAVE-GRATTAPAGLIA	Stéphanie
0209-CSOL-CPRF	GIMIE	Magdaléna
0209-CSOL-CPRF	DUCREUX	Denis
0209-CSOL-CPRF	MOREAU	Arthur
0209-CSOL-CPRF	CORDARY	Anaïs
0349-CDBU-DR13	CHABAL	Bruno
0349-CDBU-DR13	DI MEO	Marion
0349-CDBU-DR13	HANIFER	Isma
0349-CDBU-DR13	POTHIN	Krystel
0349-CDBU-DR13	CHAVE-GRATTAPAGLIA	Stéphanie
0349-CDBU-DR13	ASSOULINE	Léa
0349-CDBU-DR13	VIANEZ	Patrick
0349-CDBU-DR13	BAJI	Sara
0349-CDBU-DR13	SAEZ	Claire
0349-CDBU-DR13	GIMIE	Magdaléna
0349-CDBU-DR13	DUCREUX	Denis
0349-CDBU-DR13	MOREAU	Arthur
0349-CDBU-DR13	CORDARY	Anaïs
0354-DR13-DMUT	BAJI	Sara
0354-DR13-DMUT	RUGANI	Karine
0354-DR13-DMUT	TORCK	Anne-Lise
0354-DR13-DMUT	HANIFER	Isma
0354-DR13-DMUT	DI MEO	Marion
0354-DR13-DMUT	POTHIN	Krystel
0354-DR13-DMUT	CHAVE-GRATTAPAGLIA	Stéphanie
0354-DR13-DMUT	GIMIE	Magdaléna
0354-DR13-DMUT	DUCREUX	Denis
0354-DR13-DMUT	MOREAU	Arthur
0354-DR13-DMUT	CORDARY	Anaïs
0357-CFIP-DR13	DI MEO	Marion
0357-CFIP-DR13	HANIFER	Isma
0357-CFIP-DR13	POTHIN	Krystel
0357-CFIP-DR13	CHAVE-GRATTAPAGLIA	Stéphanie
0357-CFIP-DR13	GIMIE	Magdaléna
0357-CFIP-DR13	DUCREUX	Denis
0357-CFIP-DR13	MOREAU	Arthur
0357-CFIP-DR13	CORDARY	Anaïs
0362-MCTR-C013	DI MEO	Marion
0362-MCTR-C013	HANIFER	Isma
0362-MCTR-C013	POTHIN	Krystel
0362-MCTR-C013	CHAVE-GRATTAPAGLIA	Stéphanie
0362-MCTR-C013	GIMIE	Magdaléna
0362-MCTR-C013	DUCREUX	Denis
0362-MCTR-C013	MOREAU	Arthur
0362-MCTR-C013	CORDARY	Anaïs
0363-DITP-DR13	DUPONT-R	Fénitra
0363-DITP-DR13	DI MEO	Marion
0363-DITP-DR13	HANIFER	Isma
0363-DITP-DR13	POTHIN	Krystel
0363-DITP-DR13	CHAVE-GRATTAPAGLIA	Stéphanie
0363-DITP-DR13	GIMIE	Magdaléna
0363-DITP-DR13	DUCREUX	Denis
0363-DITP-DR13	MOREAU	Arthur
0363-DITP-DR13	CORDARY	Anaïs
0364-MTCR-DIR6	DI MEO	Marion
0364-MTCR-DIR6	DUPONT-RAZAJANATOVO	Fénitra
0364-MTCR-DIR6	HANIFER	Isma
0364-MTCR-DIR6	POTHIN	Krystel
0364-MTCR-DIR6	CHAVE-GRATTAPAGLIA	Stéphanie
0364-MTCR-DIR6	GIMIE	Magdaléna
0364-MTCR-DIR6	DUCREUX	Denis
0364-MTCR-DIR6	MOREAU	Arthur
0364-MTCR-DIR6	CORDARY	Anaïs
0723-DR13-DR13	CHABAL	Bruno
0723-DR13-DR13	DI MEO	Marion
0723-DR13-DR13	HANIFER	Isma
0723-DR13-DR13	POTHIN	Krystel
0723-DR13-DR13	CHAVE-GRATTAPAGLIA	Stéphanie
0723-DR13-DR13	GIMIE	Magdaléna
0723-DR13-DR13	DUCREUX	Denis
0723-DR13-DR13	MOREAU	Arthur
0723-DR13-DR13	CORDARY	Anaïs

ANNEXE 2

Portant délégation d'**ordonnancement secondaire**
des recettes et des dépenses imputées sur le budget de l'État
aux agents du SGAR
chargés de la validation dans l'application
Chorus déplacements temporaires

CENTRE FINANCIER	NOM	PRENOM
0354-DR13-DMUT	SCHONEMANN	Philippe
0355-DR13-DMUT	TEISSIER	Olivier
0354-DR13-DMUT	TRICOIRE	Philippe
0354-DR13-DMUT	SIRVAIN	Amélie
0354-DR13-DMUT	GIMIE	Magdalena Isabelle
0354-DR13-DMUT	DUCREUX	Denis
0354-DR13-DMUT	HAON	Isabelle